

# ExpressEntry

*Le guide ultime  
pour immigrer au Canada*

By : Medy Zeus



### Introduction

### Processus d'entrée express

*D'où est-ce que je commence ? Les 15 démarches que je dois suivre*

#### Étape 1 : Suis-je admissible à Entrée express ?

- Les 6 facteurs de sélection
- De combien de points ai-je besoin pour être éligible ?
- Exemple

#### Étape 2 : Évaluation des diplômes d'études (EDE)

- Qu'est-ce que c'est?
- Comment je peux demander mon EDE ?
- Coûts/délais ?
- Étapes à suivre
- Mon/Ma conjoint(e) est aussi concerné(e) par l'EDE ?
- Tableau comparatif des 5 organismes désignés

#### Étape 3 : Tests de langues (Français et anglais)

- Tests approuvés par IRCC

#### Étape 4 : Calculer le Score de Classement Global

- De quoi s'agit-il et combien de points ai-je besoin ?
- J'ai un faible SCG. Que puis-je faire pour l'améliorer ?
- 50 points de bonus : comment et quand l'avoir ?

#### Étape 5 : Créez votre profil d'entrée express

- Comment le créer ?
- Conseil important

**Étape 6.bis :** Attendez une notification d'intérêt provinciale (si vous n'avez pas assez de points)

#### Étape 6 : Attendez le tirage

#### Étape 7 : Invitation à présenter une demande

- De quoi s'agit-il et que faire ensuite ?
- Après l'Invitation à Présenter une Demande (IPD)

## **Étape 8:** Préparez le(s) certificat(s) d'autorisation de la police

- Qui en a besoin et comment l'obtenir ?

## **Étape 9:** Faites votre examen médical

- Comment pouvez-vous passer la visite médicale (VM) ?
- Que comprend le test médical ?
- Que faites-vous ensuite ?

## **Étape 10:** Preuve de l'expérience de travail

- De quoi s'agit-il ?
- Que faire si mon employeur refuse de me fournir la lettre ?
- Exemple de la lettre de référence professionnelle

## **Étape 11:** Preuve de fonds

- De combien d'argent ai-je besoin ?
- Qui n'a pas besoin d'une preuve de fonds ?
- Que doit inclure la lettre ?
- Quel est le format de la lettre de la preuve de fonds ?
- Qu'est-ce qu'une attestation de don et qui en a besoin ?
- Et si la banque refuse de me faire parvenir la lettre ?

## **Étape 12:** Remplissez la demande et téléversez les documents

- Qu'est-ce qu'une lettre explicative et qui en a besoin ?
- Il est temps de payer. Quand et combien ?

## **Étape 13:** Examen médical réussi et demande de données biométriques

## **Étape 14:** Planifiez un rendez-vous biométrique

## **Étape 15:** Obtenez votre Résidence Permanente et soumettez votre passeport pour le visa immigrant

*Investissement en temps et en argent tout au long du processus*

*Principales raisons du rejet de la candidature*

*Et si j'obtiens un rejet ?*

Ce guide n'est pas un roman pour parler de moi en tant que protagoniste d'une histoire d'amour ou d'un thriller, je ne suis pas Tolstoï et je suis loin d'être Montesquieu, mais ça ne m'empêche pas -j'espère- de me présenter auprès de vous, cher lecteur.

Je me prénomme Mehdi, je viens de Constantine, une très belle ville en Algérie avec un site unique au monde. Je suis diplômé en Traduction à l'université de Constantine, en décoration intérieure, en plomberie, en électricité de bâtiments (appelez-moi si vous avez des pannes chez vous !) et en développement d'applications web et mobiles (je travaille comme développeur d'ailleurs). Je me suis intéressé à l'immigration au Canada en 2008 lorsque j'avais 18 ans. L'accès à la bonne information à cette époque était pénible, je ne savais pas d'où commencer et comment m'y procéder en tant qu'étudiant, résident, touriste... Bref, je ne savais rien de tout cela !

En 2015, au lancement du joli système Entrée Express, je me suis payé une connexion haut débit pour me permettre de fouiller, aisément plus que rapidement, l'information exacte. J'ai acheté des portfolios et des calepins pour noter toute idée utile. En deux mots, je vivais au Canada sans y être pour de vrai ! Puis, au début de l'année 2017, j'ai commencé le périple et entamé le parcours laborieux de l'immigration. J'ai fait toutes les étapes que vous allez découvrir dans ce livre électronique et fini par obtenir la résidence permanente au Canada.

J'ai créé ce guide pour vous... vous qui voulez vivre au Canada. Dans ce guide électronique, vous obtiendrez des informations non filtrées sur tout ce que vous devez savoir sur l'immigration au Canada via le système **Entrée Express** à partir de l'éligibilité jusqu'à l'obtention du visa **IMMIGRANT** estampillé sur votre passeport.

## POURQUOI AI-JE CRÉÉ CE LIVRE ÉLECTRONIQUE ?

Comme tous les candidats du monde entier, lorsque j'avais pensé à quitter mon pays pour m'installer au Canada, je n'avais aucune idée par quoi et d'où commencer. Les informations étaient dispersées dans différents forums, groupes Facebook et site officiel du Canada et là, je me suis trouvé en train de déambuler partout sans vraiment réussir à avoir des informations fiables qui peuvent me mener au bout du tunnel, ce qui m'a laissé penser d'ailleurs à deux options :

1. Faire de plus amples recherches et déposer la demande par moi-même (commettre des erreurs, les corriger et passer à autre chose si jamais on aurait un rejet)
2. Engager un consultant pour le faire pour moi.

Comme il y avait plus d'escrocs dans ce domaine que des professionnels dignes de confiance à l'époque (surtout aujourd'hui), j'ai opté pour la première option, et je me suis vite rendu compte que l'option 2 n'était pas du tout nécessaire. Après que vous terminez la lecture de ce guide et une fois que vous obtenez votre RP, vous vous rendez compte que le processus n'est pas aussi compliqué qu'il paraît.

Le but de cet ouvrage électronique est donc de tout mettre en place et essayer de vous inciter à faire la procédure par vous-mêmes sans avoir besoin de confier votre demande à des consultants qui sont, à 90% semblent-ils, des arnaqueurs.

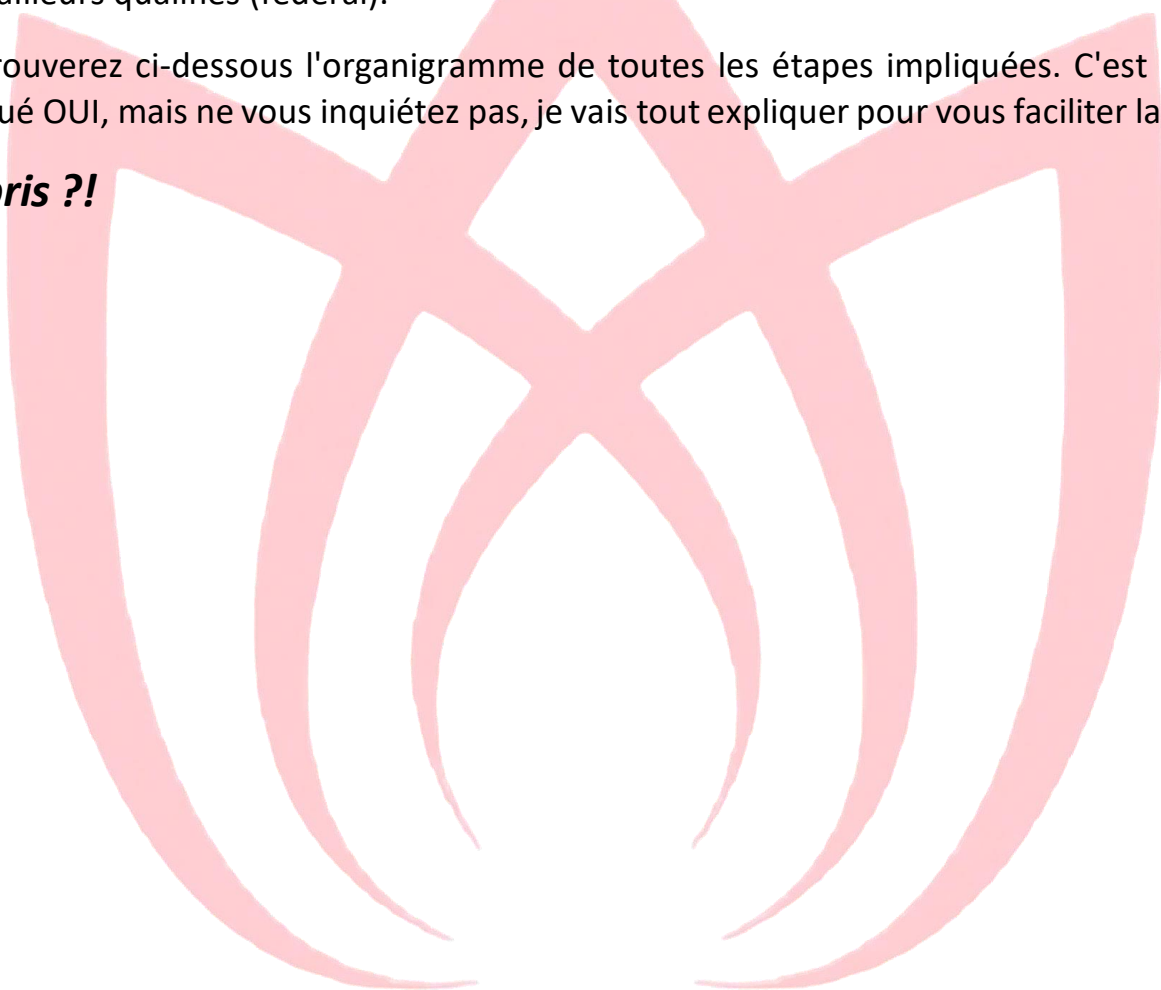
**ALORS, D'OÙ ET PAR QUOI COMMENCER ?**



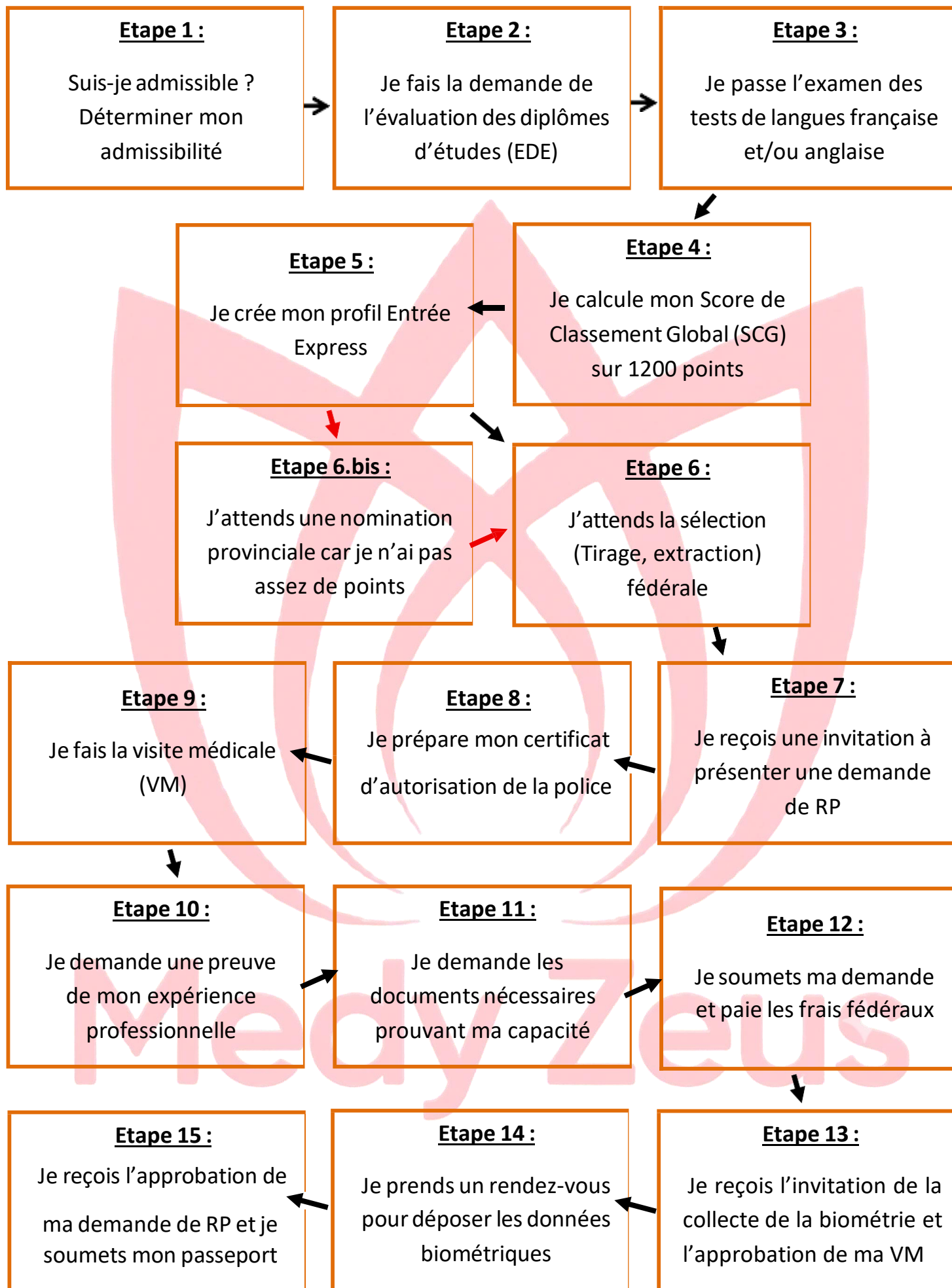
La première étape consiste à comprendre la procédure. Le moyen le plus courant et le plus rapide d'entrer au Canada est via le système « **Entrée Express** » dans le cadre du programme des travailleurs qualifiés (fédéral).

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme de toutes les étapes impliquées. C'est un peu compliqué OUI, mais ne vous inquiétez pas, je vais tout expliquer pour vous faciliter la tâche.

***Compris ?!***

A large, faint pink watermark is centered on the page. It features a stylized, symmetrical design resembling a flower or a star with multiple curved petals or points radiating from a central point.

**Medy Zeus**



## Etape 1 : Suis-je admissible à Entrée Express ?



[Cliquez ici pour calculer votre score d'admissibilité](#)

### Les 6 facteurs de sélection :

En tout, il y a 6 facteurs de sélection qui sont notés sur 100 points. Ne vous inquiétez pas pour le calcul du score de l'éligibilité pour le moment. J'y reviendrai à la fin de cette section.

#### 1. POINTS DE COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (MAX 28 POINTS)

- Il est important de pouvoir communiquer au Canada avec les deux langues officielles anglais ou français pour obtenir un bon travail au Canada.
- Les points sont distribués en fonction de votre capacité à **écouter, lire, écrire et parler** dans une ou deux langues.
- Sur **28 points**, **24** sont pour la première langue officielle (Anglais ou français) et les **4 points** restants pour la seconde langue officielle. Par exemple, si vous ne comprenez que le français et n'avez aucune connaissance de l'anglais, le maximum de points que vous pouvez atteindre est de 24/28.

#### 2. ÉDUCATION (MAX 25 POINTS)

- Plus vous avez un niveau scolaire élevé, plus vous obtenez des points.
- Si vous avez fréquenté une école au Canada, vous aurez des points supplémentaires et aurez aussi un avantage sur d'autres qui ne l'ont pas fait. (Par exemple, vous ne serez pas obligés de faire l'étape 2 qu'on verra plus tard).
- Si vous avez un diplôme de doctorat (de niveau et non d'appellation), vous aurez le plein **25 points**.

#### 3. EXPÉRIENCE DE TRAVAIL (MAX 15 POINTS)

- Encore une fois, plus vous avez de l'expérience de travail, plus vous obtenez de points. Si vous avez travaillé au Canada, vous aurez également plus d'avantages et aurez des points supplémentaires.
- Si vous avez plus de 6 ans d'expérience, vous obtenez **15 points**. Toutefois...  
-Vous avez besoin d'un minimum d'un an d'expérience continue afin d'être éligible pour venir au Canada. Par exemple, si vous avez occupé deux emplois pendant 11 mois et 10 mois respectivement, vous n'êtes pas éligible car aucun d'entre eux n'est continu de 12 mois.

- L'expérience doit être :

- Au moins **30 heures par semaine** (s'il s'agit d'un emploi à temps partiel, par exemple 15 heures par semaine, alors vous avez besoin d'un minimum de **2 années** pour faire **une année** d'expérience pour être qualifiés)

- Il doit être rémunéré (et vous devez en avoir la preuve)

- Il doit être qualifié. *Pas compris ce point ? Expliquons-le !*

### **Mais comment savoir si votre expérience est qualifiée ?**

- Il existe **4 catégories d'emplois qualifiés** qui sont éligibles pour Entrée Express : Catégorie FEER 0, Catégorie FEER 1, Catégorie FEER 2 et Catégorie FEER 3 (FEER = Formation, Etudes, Expérience et Responsabilités).

- Chaque catégorie d'emplois a un ensemble de codes **CNP** (Classification nationale des professions), essentiellement un code pour chaque type de travail. Comme **Traducteur c'est 51114 (Catégorie FEER 1)**, **Adjoint administratif c'est 13110 (Catégorie FEER 3)**, ...etc.

- Pour savoir où vous appartenez, [cliquez sur ce lien](#), tapez l'intitulé de votre poste de travail et recherchez le bon code CNP **selon les tâches principales du poste**, vous trouverez le bon code CNP avec le type de compétence.

- N'oubliez pas que vous devez l'un des FEER 0, 1, 2 ou 3 pour être admissible à l'entrée express au Canada. Les catégories 4 et 5 ne sont pas acceptées (comme serveur dans un restaurant, opérateur de machines... etc.) 

### **4. ÂGE (MAX 12 POINTS)**

- Celui-ci est simple. Vous obtenez les **12 points** complets si vous avez entre 18 et 35 ans.

- Il baisse de **1 point** à chaque année après l'âge de 35 ans. Autrement dit, 36 seront **11 points**, 37 seront **10 points** et ainsi de suite jusqu'à 47 ans où vous obtenez **0 point**. Donc, plus vous postulez tôt, mieux c'est !

### **5. EMPLOI RÉSERVÉ AU CANADA (MAX 10 POINTS)**

Ce critère est difficile à avoir, mais pourquoi pas ! Rien n'est impossible

- Une offre valide doit être :

- Avec un travail continu, rémunéré et à temps plein (minimum 30 heures / semaine) soit :

- Pas saisonnier

- Depuis au moins 1 an

- Dans une profession répertoriée comme FEER 0, 1, 2 ou 3 de la CNP2021

## **6. ADAPTABILITÉ (MAX 10 POINTS)**

- Vous obtenez **5 points** si votre conjoint obtient également un bon score aux tests de langues anglaise ou française.
- Vous obtenez **5 points** si vous et/ou votre conjoint avez étudié au Canada (au moins 2 ans). **10 points** si vous avez tous les deux étudié au Canada.
- **10 points** si vous avez travaillé au Canada pendant plus d'un an à temps plein et que le travail était de catégorie O, A ou B de la CNP.
- **5 points** si votre conjoint a travaillé au Canada pendant plus d'un an complet temps et que le travail était de catégorie O, A ou B de la CNP.
- **5 points** si vous avez un emploi réservé au Canada
- **5 points** si vous avez un membre de la famille vivant au Canada (âgé d'au moins 18 ans et est citoyen canadien ou résident permanent). Cela comprend tout parent, grands-parents, enfant, petits-enfants, frère ou sœur de sang, tante ou oncle de sang, nièce ou neveu de sang.

**REMARQUE :** vous ne pouvez avoir qu'un maximum de **10 points** pour le facteur de l'adaptabilité. Ainsi, même si vous marquez **20 points**, vous n'obtiendrez que **10**.

## **Combien de points ai-je besoin sur 100 pour être admissible ?**

Vous avez besoin de **67 points** pour être éligible, sinon vous ne pourrez pas soumettre votre demande de RP via Entrée Express.  [Cliquez ici pour calculer votre score d'admissibilité](#)

### **Exemple :**

Juliette a 28 ans (**12 points**), il a un Master de BAC+5 en sciences économiques (**23 points**), il a aussi une expérience professionnelle de 5 années (**13 points**) et il a passé le test de français, il a obtenu un NCLC 7 en expression écrite (**4 points**), un NCLC 8 en expression orale (**5 points**), un NCLC 9 en compréhension écrite (**6 points**) et un NCLC 12 (le max) en compréhension orale (**6 points**). Il n'a pas encore passé le test d'anglais.

Il a comme score **69 points**. Juliette peut participer à l'Entrée Express et accéder au bassin.

## Etape 2 : Évaluation des diplômes d'études (EDE)



### EDE... Qu'est-ce que c'est ?

D'abord, si vos études les plus élevées ont été faites au Canada, vous êtes **CHANCEUX** et vous n'avez pas à vous soucier de cette étape.

Cependant, la plupart des candidats ne possèdent pas un diplôme canadien et ont eu leurs diplômes à l'extérieur du Canada. Une évaluation des diplômes d'études (EDE) est donc requise pour vérifier que votre diplôme, attestation de réussite provisoire ou certificat étranger (ou autre preuve de votre diplôme) est valide et égale à un diplôme canadien.

Dans la plupart des cas, vous avez besoin de l'évaluation du diplôme d'études le plus élevé **SEULEMENT**. Pour comprendre si vous avez besoin d'une évaluation de votre diplôme, vous pouvez vous référer au [lien officiel de WES](#).

Les diplômes qui rapportent des points sont (du plus haut au plus bas):

1. Doctorat (Phd + BAC+7)
2. Master (BAC+5)
3. Deux (ou plus) certificats, diplômes ou grades. L'un des deux doit être obtenu en 3 années d'études ou plus
4. Baccalauréat (Licence) de 3 ans ou plus (LMD ou CLASSIQUE)
5. Programme de deux ans dans une université, un collège ou un institut
6. Programme d'un an dans une université, un collège ou un institut
7. Diplôme secondaire
8. Aucun, ou moins que l'école secondaire / secondaire

**IMPORTANT :** Pour le numéro (3), vous devez avoir vos DEUX diplômes dûment évalués et pas seulement votre diplôme le plus élevé.

### Comment puis-je demander mon EDE ?

Afin de pouvoir obtenir une EDE, un candidat (et son époux(se) ou conjoint(e) de fait, s'il y a lieu) doit soumettre les documents requis à un organisme désigné par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ces organismes opèrent indépendamment du gouvernement canadien. Les documents requis pourraient comprendre des relevés de notes et copies de diplômes.

Les organismes désignés par IRCC aux fins d'émission d'EDE sont :

- [World Education Services](#) (en anglais seulement) (date de désignation : 17 avril 2013)
- [Comparative Education Service – School of Continuing Studies de l'Université de Toronto](#) (en anglais seulement) (date de désignation: 17 avril 2013)
- [Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux](#) (date de désignation: 17 avril 2013)
- [International Qualifications Assessment Service](#) (en anglais seulement) (date de désignation: 6 août 2015)
- [International Credential Evaluation Service](#) (en anglais seulement) (date de désignation : 6 août 2015)
- [Conseil médical du Canada](#) (organisme professionnel pour les médecins) (date de désignation: 17 avril 2013)
- [Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada](#) (organisme professionnel pour les pharmaciens) (date de désignation : 6 janvier 2014)
- [Conseil Canadien de Certification en Architecture](#) (organisme professionnel pour les architectes) (date de désignation : 20 mai 2024)

### Coûts ? Délais ?

Le plus populaire, le plus cher (+40\$) mais le plus rapide est **World Education Services (WES)**.

**Délai approximatif de traitement par WES : 15-90 jours**

**Coût de l'évaluation : [256 \\$CAN](#)**

### Etapes à suivre :

Voici ce que vous devrez faire en deux mots :

1. Accédez au site officiel de l'organisme [WES](#) et sélectionnez « **ECA application for IRCC** »
2. Remplissez très soigneusement toute la demande et incluez tous les diplômes que vous voulez évaluer.
3. Payez les frais et ayez votre numéro de dossier personnel.
4. Maintenant, allez dans votre université et demandez :
  - Les relevés de notes
  - Une copie certifiée de votre diplôme

Chaque université a un processus différent pour fournir ces 2 documents pour vous. Alors contactez-les et comprenez le processus.

5. Après avoir obtenu ces 2 documents, vous devrez les mettre dans une enveloppe et l'envoyer par poste ou fast-mail (*recommandé*) à l'adresse de WES :

### Recto de l'enveloppe scellée :

Le numéro de référence WES doit être inclus au-dessus de l'adresse de WES, comme indiqué ci-dessous.



Name of Academic Institution  
Address

Une enveloppe officielle

Numéro de référence  
WES au-dessus de  
l'adresse

N° de référence WES \_\_\_\_\_  
WES Global Documentation Centre  
PO BOX 2008 STN MAIN  
NEWMARKET ON, L3Y 0G5  
Canada

Adresse pour le  
courrier postal

Adresse pour le courrier express

WES Global Documentation Centre  
14-145 Industrial Pkwy South  
Aurora ON, L4G 3V5  
Canada

### Verso de l'enveloppe scellée :

Un sceau, un tampon ou une signature doit être apposé sur le rabat arrière, comme indiqué ci-dessous.

Le sceau ou le  
tampon chevauche  
la fermeture à rabat



J. Smith

Signature officielle

**Attention !** WES ne peut accepter aucun document si l'enveloppe a été ouverte ou s'il manque un sceau, un timbre ou une signature.

**Attention ! Les médecins**, en tant que requérants principaux, DOIVENT évaluer leurs diplômes au niveau du [Conseil médical du Canada](#). (Code CNP 31102 et 31100). Si votre profession principale est autre, un autre organisme désigné peut faire votre évaluation.

Pour **les pharmaciens...** Le [Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada \(PEBC\)](#) doit faire votre évaluation si votre profession principale est pharmacien (code CNP 31120) et vous avez besoin d'un permis d'exercice. Si vous occupez un poste pour lequel vous n'avez pas besoin d'un permis d'exercer, un autre organisme désigné peut évaluer vos titres de compétence. Par exemple, vous pourriez ne pas avoir besoin d'un permis d'exercer pour travailler dans l'industrie pharmaceutique ou pour occuper un poste au sein du gouvernement pour lequel on exige un diplôme en pharmacie.

Enfin, **les architectes...** Le [Conseil canadien de certification en architecture \(CCCA\)](#) doit procéder à votre évaluation si votre profession principale est celle d'architecte (CNP 21200) et vous avez besoin d'un permis d'exercice pour pratiquer. Si vous occupez un poste qui n'exige pas de permis d'exercice, l'un des autres organismes désignés peut évaluer vos diplômes. Par exemple, vous n'aurez peut-être pas besoin d'un permis d'exercice pour travailler comme chef de projet dans une entreprise de construction.

### **Mon/Ma conjoint(e) est aussi concerné(e) par l'EDE ?**

NON, mais le fait de l'avoir pourrait ajouter jusqu'à **10 points** supplémentaires au Score de Classement Global s'il/elle a un master ou un doctorat, **8 points** si c'est une licence... etc.

### **Tableau comparatif des 5 organismes désignés**

|        | CES      | ICAS     | WES     | IQAS     | ICES    | CACB    | PEBC    | MCC     |
|--------|----------|----------|---------|----------|---------|---------|---------|---------|
| Tarifs | 241.5 \$ | 240 \$   | 256 \$  | 260 \$   | 200 \$  | ≈330 \$ | ≈715 \$ | ≈600 \$ |
| Délais | ≈75 jrs  | ≈120 jrs | ≈35 jrs | ≈100 jrs | ≈50 jrs | ≈20 jrs | ≈30 jrs | ≈45jrs  |

Le choix évident ici est **WES**, étant le plus rapide de tous, et pas beaucoup plus cher que les autres organismes.

Le temps de traitement est approximatif et commence une fois qu'une demande complète est reçue. Les délais de traitement peuvent également dépendre du volume de demandes reçues. Je vous recommande WES. Voici une vidéo détaillée 



A document-by-document report is typically required for freshman admission to universities and employment.

## CREDENTIAL EVALUATION AND AUTHENTICATION REPORT

Name: SAMPLE, Sample  
Date of Birth: Month 01, 1993

Date: September 29, 2017  
Ref #:  
Page: 1 of 2

### CANADIAN EQUIVALENCY SUMMARY

Bachelor's degree (four years)

This report highlights the equivalency of your credential.

### CREDENTIAL ANALYSIS

- |                                   |                                                            |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <b>Name On Credential:</b>        | Sample Sample                                              |
| <b>Credential Authentication:</b> | Official transcripts were sent directly by the institution |
| <b>Country:</b>                   | India                                                      |
| <b>Credential:</b>                | Bachelor of Engineering                                    |
| <b>Year:</b>                      | 2012                                                       |
| <b>Awarded by:</b>                | Visvesvaraya Technological University                      |
| <b>Status:</b>                    | Recognized Institution                                     |
| <b>Admission requirements:</b>    | Secondary school graduation                                |
| <b>Length of program:</b>         | Four years                                                 |
| <b>Major/Specialization:</b>      | Computer Science and Engineering                           |
| <b>Canadian Equivalency:</b>      | Bachelor's degree (four years)                             |

This report identifies and describes each credential, including: name of credential, requirements for entry and program length, and the equivalent degree in terms of Canadian education.

**INSTRUCTIONS FOR USING THIS REPORT:** An explanation of the terms used in this report can be found on the reverse side. This report is valid only when printed on watermarked paper and sealed with an official WES stamp on each page.

WES is recognized by the Government of Ontario and is a designated service provider of educational credential assessment (ECA) for Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC).

### Etape 3 : Tests de langues (Français et anglais)



Bon, vient maintenant la phase de « Prendre ou laisser tomber » le projet d'immigration. Je ne suis pas en train de vous faire peur, mais c'est vraiment la partie où beaucoup de personnes ont du mal à achever (parfois pendant des mois !).

Comme j'en ai déjà parlé dans la section d'éligibilité, l'examen **TEF Canada/TCF Canada/IELTS/CELP/PT** consiste essentiellement à tester votre capacité à **ÉCOUTER, LIRE, ÉCRIRE ET PARLER** la langue qui est la plus utilisée pour communiquer au Canada. (**CELP + PTE** n'est pas disponible en Afrique)

#### Tests approuvés par IRCC

Il existe deux tests d'anglais approuvés et deux pour le français :

- **Tests d'anglais approuvés par IRCC :**

1- **IELTS** : vous devez choisir l'option "**General Training**" et non "Academic Training". Il existe des sites de tests un peu partout dans le monde (140 pays) et le tarif est :

- **≈37000 DZD** en Algérie
- **≈750 TND** en Tunisie
- **≈2850 MAD** au Maroc
- **≈284 €** en France

Vous trouvez où passer votre test [ici](#). Vous devriez obtenir vos résultats dans les **14 jours**.

2- **CELP** : vous devez prendre l'option "**General Test**" et non le "General LS Test". Vous ne pouvez passer le test qu'au Canada, à Dubaï, à Chandigarh, à Manila et à New York. Les frais varient entre **290\$** et **340\$** selon le pays.

3- **PTE Core** : Vous devez sélectionner l'option "**PTE Core**" et non le "PTE Academic" qui n'est pas accepté par IRCC pour l'immigration. À ce jour, ce test n'est pas encore disponible en Algérie, mais accessible dans certains centres en Europe, au Moyen-Orient, au Canada... etc. Les frais de ce test varient entre **220\$** et **250\$ USD** selon le pays. Quant aux délais de résultats, c'est environ 2 jours ouvrables.

- **Tests de français approuvés par IRCC :**

1- **TEF Canada** : vous devez passer le test sur papier ou en ligne (e-TEF). Ils ont des établissements un peu partout dans le monde et les frais sont :

- **≈38000 DZD** en Algérie

- **≈720 TND** en Tunisie
- **≈2800 MAD** au Maroc
- **≈300 €** en France

Vous pouvez trouver un emplacement pour passer votre test [ici](#). Vous devriez obtenir vos résultats dans les 3 à 4 semaines.

2- **TCF Canada** : le test est disponible dans quasiment tous les pays, pour des frais de :

- **≈37500 DZD** en Algérie
- **≈700 TND** en Tunisie
- **≈2800 MAD** au Maroc
- **≈220 €** en France

Les résultats seront disponibles 15 jours ouvrés après réception par le CIEP du matériel de votre session.

## 1- IELTS :

### Section 1 : Listening (40min)

**Format** : 4 enregistrements audio, dans divers accents. Vous répondrez aux questions par écrit sous forme de :

- Choix multiple
- Points à relier
- Diagrammes à étiqueter
- Phrases à compléter

Vous entendrez quatre enregistrements lus par des anglophones, puis vous rédigerez vos réponses à une série de questions.

**Enregistrement 1** – conversation entre deux personnes, dans un contexte social courant.

**Enregistrement 2** - monologue dans un contexte social courant, par ex : un texte concernant les infrastructures locales.

**Enregistrement 3** – conversation entre plusieurs personnes (maximum quatre) dans un contexte d'enseignement ou de formation, par ex : une discussion entre un tuteur et un étudiant sur un travail à effectuer.

**Enregistrement 4** - monologue sur un sujet académique, par ex : un cours en université.

Les examinateurs(trices) évalueront vos capacités à saisir les idées principales et les informations détaillées, les opinions et attitudes des intervenants, le sens/l'objectif d'un énoncé, et votre capacité à suivre le développement des idées.

Attention :

■ Pour l'épreuve de compréhension orale sur ordinateur, la durée est légèrement différente de la version sur papier.

- Avant le début de chaque exercice de compréhension orale, vous aurez du temps pour lire les questions.
- A la fin de chaque exercice de compréhension orale, vous aurez du temps pour relire vos réponses.
- A la fin de l'épreuve de compréhension orale, vous aurez deux minutes pour vérifier vos réponses.
- Le temps de la compréhension orale est entre 30 à 34 minutes.

**Section 2 : Reading (60min)**

**Format :**

Trois passages à lire, accompagnés d'exercices :

- Section 1 - deux ou trois textes courts factuels
- Section 2 - deux textes courts factuels, liés au travail
- Section 3 - un plus long texte sur un sujet d'intérêt général

L'épreuve de lecture comporte 40 questions, conçues pour évaluer diverses compétences en lecture. Il s'agit notamment de saisir les idées principales et les détails, d'être capable d'effectuer une lecture rapide, de comprendre une argumentation logique et d'identifier les opinions, attitudes et intentions de l'auteur du texte.

Elle comprend des extraits de livres, de magazines, de journaux, d'avis, de publicités, de manuels d'entreprises et de directives. Ce sont des documents que vous êtes susceptibles de rencontrer au quotidien dans un environnement anglophone.

### **Section 3 : Writing (60min)**

#### **Format :**

- Rédaction d'une lettre (minimum 150 mots)
- Court exercice de composition écrite (minimum 250 mots)

Les exercices portent sur des sujets d'intérêt général. L'épreuve comporte deux exercices :

- Exercice 1 - dans une situation qui vous sera précisée, vous devrez rédiger une lettre demandant des informations ou expliquant la situation. Le style de la lettre peut être personnel, semi-soutenu ou soutenu.
- Exercice 2 - vous devrez rédiger une composition écrite en réponse à un point de vue, une argumentation ou un problème. Le style de la rédaction peut être relativement personnel.

### **Section 4 : Speaking (10-15min)**

#### **Format :**

- Entretien en face-à-face.
- Répondre à de courtes questions et s'exprimer longuement sur un sujet familier.

Attention : Selon le centre de test, vous devrez peut-être réserver l'épreuve d'expression orale pour une autre date.

L'épreuve d'expression orale évalue votre niveau en anglais parlé. Chaque exercice est enregistré.

- 1ère partie - l'examineur(trice) vous posera des questions d'ordre général et de nature personnelle (maison, famille, travail, études et centres d'intérêt). Cette partie dure entre quatre à cinq minutes.
- 2ème partie - un carton vous sera remis vous demandant de vous exprimer sur un sujet donné. Vous aurez une minute pour vous préparer et jusqu'à deux minutes pour parler. L'examineur(trice) vous posera ensuite une ou deux questions sur ce même sujet.
- 3ème partie - vous devrez répondre à d'autres questions sur le sujet de la 2ème partie. Vous aurez ainsi l'opportunité d'aborder des idées et sujets plus abstraits. Cette partie de l'épreuve dure entre quatre à cinq minutes.

## 2- TEF Canada :

Dans le cadre des procédures d'immigration et de demande de citoyenneté, le gouvernement fédéral du Canada reconnaît depuis 2002 le TEF Canada pour attester de ses connaissances linguistiques en français.

Dans le cadre d'une demande d'immigration vers le Canada, vous devez passer les épreuves suivantes :

- **Compréhension orale** : 40 min – 60 questions
- **Compréhension écrite** : 60 min – 50 questions
- **Expression orale** : 15 min – 2 sujets à traiter
- **Expression écrite** : 60 min – 2 sujets à traiter

Pour une préparation détaillée et approfondie de ce test, je vous invite à commander le guide « **EasyTEF** ». Il englobe toutes les ressources dont vous avez besoin pour obtenir un NCLC 9 et plus. [Cliquez ici](#) pour voir un extrait du guide.

## 3- TCF Canada : ([Cliquez ici](#) pour voir la présentation du test)

### Questions ?

Il y a 1 mythe que je voudrais briser maintenant : Le TCF Canada est plus facile que le TEF Canada (ou le contraire) ... Ce n'est pas vrai ! Ils ont exactement le même motif et exactement les mêmes critères d'évaluation. Le seul avantage du TEF Canada est que les sujets sont répétitifs (ils ne le sont plus depuis quelques mois), vous pourrez donc tomber sur des sujets dont vous connaissez déjà la réponse ou que vous avez essayé de traiter avant.

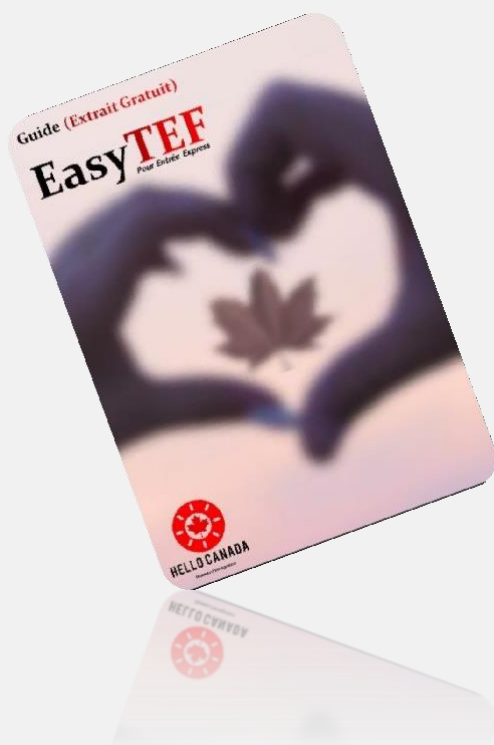
### Combien de points dois-je avoir pour être admissible à l'Entrée Express ?

[Cliquez ici pour convertir vos scores en NCLC](#)

Quel que soit le test de langue que vous allez passer, vous devrez avoir un score global de NCLC 7 (B2 en CECR). Si vous ne savez plus convertir le score du système européen en canadien, référez-vous à ce lien pour [convertir vos scores en NCLC](#)

***Envie d'avoir de bonnes notes aux épreuves du TEF Canada ?  
Commandez notre guide « EasyTEF » et boostez votre score  
dans le bassin Entrée Express***

**[Commandez par ici](#)**



Découvrez notre guide EXCLUSIF  
pour la préparation du TEF pour le Canada

Obtenez votre extrait gratuit en [cliquant ici](#)

## Etape 4 : Calculer le Score de Classement Global (SCG)



### De quoi s'agit-il et combien de points ai-je besoin ?

Maintenant que vous avez votre rapport EDE de WES et votre score de test de langue en main, **ET AVOIR OBTENU AU MOINS 67 POINTS SUR 100**, vous êtes prêt à créer un profil.

Avant de faire cela, je vais vous aider à calculer votre SCG ([cliquez ici pour calculer votre score de classement global](#)). SCG est l'abréviation de « Score de Classement Global ». Il est basé sur divers facteurs comme l'âge, l'éducation, l'expérience professionnelle et le score au(x) test(s) de langue(s), vous recevez une note sur 1200. Cela ressemble un peu à l'échelle d'éligibilité (en section 1). Mais, à vrai dire, ce score de SCG n'a rien à voir avec votre admissibilité.

Ce score est utilisé par **IRCC** pour classer toutes les personnes déjà admissibles dans le bassin de l'Entrée Express et les inviter à postuler pour la résidence permanente par des tirages. On invite généralement de 500 jusqu'à 4000 personnes à présenter une demande de Résidence Permanente.

En d'autres termes, IRCC propose un tirage et un score limite. Si votre SCG est supérieur au score limite, vous recevez une invitation à présenter une demande (IPD = ITA en anglais).

***Pour calculer votre SCG, je vous invite à [cliquer ici](#)***

En 2018, les scores de sélection oscillaient entre **390-430 points**. Cependant, avec plus de personnes souhaitant immigrer au Canada, le seuil en Décembre 2025 tourne entre **410-510**.

Néanmoins, ne vous inquiétez pas si votre score est inférieur à **400 points**. Il y a un grand nombre de sous-volets qui invitent des personnes à déposer une demande de résidence permanente comme le fameux sous-volet « Compétence linguistique en français ».

### Bien comprendre le Score de Classement Global :

Le Système de classement global (SCG) est le système de points que le ministère de l'immigration utilise pour évaluer et noter votre profil et vous classer dans le bassin d'Entrée express. Les points que vous obtenez du SCG comprennent un ensemble de points de base pouvant aller jusqu'à 600 et un ensemble de points supplémentaires pouvant atteindre 600. Votre note totale sera donc calculée sur 1200.

## Points de base : jusqu'à 600 points

1. Critères des compétences et de l'expérience
2. Critères liés à l'époux ou au conjoint de fait, tels que ses compétences linguistiques et ses études
3. Transférabilité des compétences, y compris les études et l'expérience de travail

## Points supplémentaires : jusqu'à 600 points

1. Diplôme, grade ou certificat canadien (+15-30 points)
2. Offre d'emploi valide (+50-200 points) (***ce n'est plus valide depuis 25 mars 2025***)
3. Désignation par une province ou un territoire (+600 points)
4. Frère ou sœur qui vit au Canada et qui est citoyen ou résident permanent (+15 points)
5. Solides compétences linguistiques en français comme première langue (+25 points)
6. NCLC7 en français + NCLC5 en anglais (+50 points)

**Points de base + points supplémentaires = votre note totale**

## J'ai un faible SCG, que puis-je faire pour l'améliorer ?

Il n'y a que peu de choses que vous pouvez faire en ce qui concerne l'amélioration de votre SCG. Il y a un total de 4 facteurs qui déterminent votre score de classement global :

- **Âge** : ça ne peut pas changer ! Au contraire... Si vous êtes célibataire, vous perdez 5 points par an pair après 30 ans, et 6 points par an impair après 30 ans également. Si vous êtes marié(e), vous perdez 5 points pour tous les ans après 30 ans.
- **Éducation** : difficile de changer cela aussi, sauf si vous voulez vous inscrire à une formation post-secondaire, attendre encore un an ou plus et avoir un diplôme (dans le cas où vous avez une licence)
- **Expérience de travail** : Le max d'années prises en considération au SCG est 3 ans (6 ans au score d'admissibilité). Donc si vous avez un peu moins de 3 ans, peut-être vous pouvez attendre encore quelques mois pour vous donner des points supplémentaires.

**Attention !** l'expérience professionnelle au SCG n'est pas comptabilisée sauf dans le cas de **combinaison** avec le score de langues ou l'expérience professionnelle antérieure au Canada. Rendez-vous à la partie « **50 points de bonus : comment et quand l'avoir** » ci-dessous.

- **Test de langue** : la seule chose que vous pouvez faire pour améliorer votre score, c'est d'avoir un NCLC 9 au test de langue de votre choix. Vous aurez des points en fonction de vos résultats NCLC 9 + des points bonus arrivant jusqu'à 100 points supplémentaires (*combinaison entre LANGUE+EXP=50. ET LANGUE+DIPLÔME=50*). Mais si vous êtes capable d'obtenir un score plus élevé dans une ou plusieurs épreuves du test de langue, votre le score

peut augmenter de maximum 12 points !

Si vous êtes marié(e) et que votre conjoint(e) est diplômé(e) et peut passer le test de langue française OU anglaise, FONCEZ ! Cela vous rapportera probablement plus de points !

### **100 points de bonus : comment et quand l'avoir ?** [\*Téléchargez le fichier par ici\*](#)

On peut avoir des points supplémentaires en cas de combinaison prédéfinie de deux critères (Education=Test de langue) ou (Education=Expérience au Canada) ou (Test de langue=Expérience à l'étranger) ou (Expérience au Canada=Expérience à l'étranger)

#### **Combinaison (Education=Test de langue)**

- Diplôme d'études secondaires ou moins + NCLC 8 ou NCLC 9 = **0 points**
- Diplôme post-secondaire d'une année au moins + NCLC 8 = **13 points**
- Diplôme post-secondaire + NCLC 9 = **25 points**
- 2 diplômes post-secondaires ou plus + NCLC 8 = **25 points**
- 2 diplômes post-secondaires ou plus + NCLC 9 = **50 points**

#### **Combinaison (Education=Expérience au Canada)**

- Diplôme d'études secondaires ou moins + 1-2 années d'expérience pro. = **0 points**
- Diplôme post-secondaire d'une année au moins + 1 année d'exp. pro. = **13 points**
- Diplôme post-secondaire + 2 années d'exp. Pro. = **25 points**
- 2 diplômes ou plus + 1 année d'exp. Pro. = **25 points**
- 2 diplômes ou plus + 2 années d'exp. Pro. = **50 points**

#### **Combinaison (Test de langue=Expérience à l'étranger)**

- Pas d'expérience + NCLC 8 ou NCLC 9 = **0 points**
- 1 année d'expérience + NCLC 8 = **13 points**
- 1 année d'expérience + NCLC 9 = **25 points**
- 3 années d'expérience + NCLC 8 = **25 points**
- 3 années d'expérience + NCLC 9 = **50 points**

#### **Combinaison (Expérience au Canada=Expérience à l'étranger)**

- 0 années d'expérience à l'étranger + 1-2 années d'expérience au Canada = **0 point**
- 1 année d'expérience à l'étranger + 1 année d'expérience au Canada = **13 points**

***Le max de points de bonus que vous pouvez avoir est 100 points.***

### **Remarques :**

- Les candidats du groupe qui n'ont pas été sélectionnés sont en mesure d'améliorer leur profil et leur score Entrée Express. Si les candidats ne reçoivent pas d'invitation à présenter leur demande moins d'un an après leur entrée dans le bassin, leur profil sera automatiquement supprimé.
- Les scores SCG varient à chaque tirage. Vous pouvez vérifier ici la dernière ronde d'invitations et tous les scores SCG de tous les tirages effectués depuis le début du programme.
- Pour obtenir des points SCG pour les compétences linguistiques et les études, vous devrez passer des tests d'anglais et/ou de français et, si vos diplômes d'études ne proviennent pas du Canada, demander une Evaluation des Diplômes d'Etudes auprès d'une tierce partie approuvée par IRCC.



## Etape 5 : Créez votre profil Entrée Express



Le système Entrée express permet à l'IRCC de créer un bassin de candidats pouvant être admissibles à l'immigration permanente au Canada.

Vous devez être admissible à l'un des programmes d'immigration d'Entrée express pour être inscrit dans le bassin. Vous obtenez des points en fonction des renseignements inscrits dans votre profil, de vos compétences et de votre expérience.

Alors, une fois que vous avez votre rapport EDE, votre attestation de test de langue et avez calculé votre SCG, vous devez créer votre profil Entrée Express quel que soit votre SCG même si vous n'avez pas obtenu le score souhaité dans votre première tentative au test de langue. Sachez que vous aurez la possibilité de mettre à jour le profil quand vous le souhaitez jusqu'au moment où vous recevez votre IPD ou NOI provinciale (Notification Of Interest).

### Comment le créer ?

- 1- [Rendez-vous ici](#), puis cliquez sur le bouton « Déterminez votre admissibilité »

Déterminez votre admissibilité

- 2- Répondez à toutes les questions qui vous sont posées
- 3- Si vous êtes admissible, et après avoir répondu à toutes les questions, le système vous fait parvenir un **code de référence personnel** pour compléter votre demande, gardez-le et ne le partagez avec personne.

### Vos résultats

Pour présenter une demande en ligne, vous aurez besoin de ce code de référence personnel

XXXXXXXXXXXX

- 4- Ensuite, [rendez-vous ici](#) et cliquez sur le bouton « S'inscrire »

### Vous n'avez pas de compte?

S'inscrire

- 5- Cliquez sur le bouton « S'inscrire à la CléGC »

S'inscrire à la CléGC

6- Si vous n'avez pas un compte, cliquez sur le bouton « S'enregistrer »

## Accès sécurisé et simple

Une façon simple d'accéder aux services en ligne du gouvernement du Canada.

Un nom d'utilisateur.

Un mot de passe.

S'enregistrer

Votre cléGC peut être utilisée pour accéder à plusieurs [services adaptés](#) en ligne du gouvernement du Canada.

7- Acceptez les modalités et les conditions d'utilisation en cliquant sur « J'accepte »

8- Mettez un nom d'utilisateur contenant de 8 à 16 caractères. Ne l'oubliez jamais, il est la seule clé qui vous permet d'accéder à votre compte.

9- Mettez un mot de passe **commençant par une lettre majuscule**, contenant des lettres minuscules et aussi des chiffres.

10- Continuez à répondre aux questions jusqu'à ce que cette page apparaisse

### Voir les demandes que vous avez soumises

Révoir la demande que vous avez soumise, en vérifier l'état ou lire les messages associés.

Rechercher :  Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments | Afficher 5 éléments

| Type de demande                          | Numéro de la demande | Nom du demandeur | Date de soumission | Etat actuel | Messages | Action |
|------------------------------------------|----------------------|------------------|--------------------|-------------|----------|--------|
| Aucune donnée disponible dans le tableau |                      |                  |                    |             |          |        |

Vous avez soumis votre demande sur papier, ou vous ne voyez pas votre demande en ligne dans votre compte? [Ajoutez \(liez\) votre demande à votre compte](#) pour y accéder et pour en vérifier l'état en ligne.

### Poursuivre une demande que vous n'avez pas soumise

Continuer de travailler sur une demande ou un profil que vous n'avez pas soumis ou le supprimer de votre compte.

Rechercher :  Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments | Afficher 5 éléments

| Type de demande                          | Date de création | Jours restants pour la soumission | Date de la dernière sauvegarde | Action |
|------------------------------------------|------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------|
| Aucune donnée disponible dans le tableau |                  |                                   |                                |        |

11- Cliquez sur « Présenter une demande pour venir au Canada »

## Commencer une demande

### Présenter une demande pour venir au Canada

Comprend les demandes de visa de visiteur, de permis de travail et d'études, d'Entrée Express et d'expérience internationale Canada. Vous aurez besoin de votre code de référence personnel si vous en avez un.

12- Dans cette case, mettez votre code de référence personnel

The screenshot shows a web form titled 'Le code de référence personnel' (Personal Reference Code). Below the title, it states: 'Si vous avez déjà rempli l'assistant Venir au Canada ou Entrée express, vous avez sûrement reçu une liste de vérification des documents et/ou un code de référence personnel, selon les réponses fournies.' (If you have already filled out the Come to Canada assistant or Express Entry, you have surely received a document checklist and/or a personal reference code, depending on the answers provided). A red asterisk note says: '\* Veuillez saisir votre code de référence personnel pour commencer à remplir votre demande. (requis)' (Please enter your personal reference code to start filling out your application. (required)). There is a text input field for the code, a help icon (question mark), and two buttons at the bottom: 'Continuer' (Continue) and 'Annuler' (Cancel).

13- Suivez les instructions et répondez aux questions restantes.

### Récapitulation rapide...

Vous ne devez absolument pas créer de profil Entrée express si vous n'avez pas passé le(s) test(s) de langue et obtenu votre EDE. On vous demandera les numéros des rapports.

La deuxième étape consiste à créer un compte CléGC. Allez à cette page et choisissez CléGC (l'autre option est destinée aux citoyens canadiens ou aux résidents), puis choisissez de vous inscrire. Vous devrez choisir un nom d'utilisateur, un mot de passe, ainsi que 4 questions et leurs réponses comme questions de sécurité (assurez-vous de mémoriser les 4 questions et réponses que vous choisirez, car chaque fois que vous vous connecterez à votre compte, l'une de ces questions vous sera posée. Après avoir entré votre identifiant et votre mot de passe).

Une fois dans votre compte CléGC, vous pourrez cliquer sur un bouton Entrée Express pour commencer à remplir votre profil.

Lors de la création de votre profil Entrée Express, on vous demandera le code de référence personnel que vous avez obtenu plus tôt à partir de l'outil Venir au Canada.

Remplissez le code dans le champ approprié, et certaines de vos données personnelles, votre expérience professionnelle, votre formation, etc. seront automatiquement renseignées.

Pour créer votre profil Entrée Express, vous devez renseigner les informations suivantes :

- Code de référence personnel de l'outil,
- Prénom,
- Le sexe,
- Date de naissance,
- Pays et ville de naissance,
- État civil,
- Documents d'identité,
- Nombre de membres de la famille et montant des fonds d'établissement,
- Niveau de scolarité,
- Les résultats de votre test de langue,
- Vos résultats d'Evaluation des Diplômes d'Etudes (EDE),
- Les détails de vos antécédents professionnels et les codes de la Classification nationale des professions (CNP) correspondants,
- Votre numéro de passeport ou de document de voyage,
- Détails de la nomination provinciale, s'il y a lieu,
- Détails de votre offre d'emploi valide, le cas échéant,
- Votre choix de province, et
- Détails sur votre représentant (le cas échéant).

**NB :** J'ai tout dit dans la vidéo, il vaut mieux la regarder si vous voulez assurer le coup !

### **Conseil important :**

**Attention !** NE MENTEZ PAS ET NE COMMETTEZ PAS UNE ERREUR dans votre profil. Bien que vous ne soyez pas obligé de télécharger une preuve d'âge et d'éducation à ce stade, ce profil déterminera votre SCG et si vous recevrez une invitation à présenter une demande ou non.

Si vous commettez une erreur (par exemple vous dites que vous avez un Master au lieu d'une licence), et que vous obtenez des points SCG supplémentaires en fonction du Master choisi, et que vous recevez une invitation plus tard lors du tirage suivant et ne parvenez pas à prouver votre Master lorsque vous téléversez vos documents après avoir reçu une IPD - votre candidature sera rejetée ou, le pire des cas, vous serez interdit de demander un visa au Canada pendant 5 ans !

## Etape 6.bis : **Attendre une NOI provinciale (Notification Of Interest)**



Dans certains cas, la réception d'une IPD est quasi impossible avec le SCG qu'on a (300-360) en 2026. La deuxième option qui s'offre à vous c'est la réception d'une NOI provinciale pour obtenir 600 points supplémentaires au SCG.

Looks like math to you?! Récapitulons en détails avec un exemple :

Khadidja a 29 ans, elle a une licence de BAC+4 en informatique, elle a plus de 4 années d'expérience professionnelle en tant qu'adjointe administrative, elle a un score global de NCLC 8 en français et n'a pas encore passé le test d'anglais parce qu'elle est nulle dans la langue de Shakespeare. En grosso modo, ce que Khadidja a pu avoir comme points de SCG est **408 points**. Alors que la sélection de cette fois-ci commence à partir de **495 points**. So ?!

Quand vous accédez au bassin, le système vous donne des points selon les critères et les réponses aux questions que vous avez mises lors de la création de votre profil Entrée Express. Khadidja, notre amie, a mis toutes les informations qui lui étaient demandées, le système lui a donc donné 408 points.

Ces derniers jours (toujours dans notre exemple), le score de sélection tourne autour des **480-490**. Elle n'a aucune chance d'avoir une IPD, n'est-ce pas ? Que doit-elle faire pour améliorer son score ?

La seule et la meilleure solution pour Khadidja c'est de participer aux 9 systèmes provinciaux (Sauf le Québec). En fait, chaque province anglophone a son propre système d'immigration et chacun dispose de plusieurs volets. Prenons le système d'immigration de la province de l'Alberta comme exemple :

Le **Programme des Candidats de l'Alberta (PCA)** est composé de cinq volets principaux :

1. **Le volet de recrutement stratégique**
2. **Le volet axé sur les employeurs**
3. **Le volet des travailleurs autonomes dans le secteur de l'agriculture**
4. **Le volet de l'opportunité albertaine**
5. **Le volet de l'Entrée express de l'Alberta**

Avant le 1 janvier 2015 (date du lancement du système Entrée Express), les personnes qui voulaient s'installer et vivre au Canada devaient opter pour un **SEUL** système d'immigration d'une **SEULE** province. Avant l'apparition de l'Entrée Express, il n'existait que les 4 premiers volets. Si votre métier est en demande en Alberta, vous pouvez vous engager dans le premier volet. Si un employeur albertain est intéressé par votre expérience professionnelle et votre profil, il vous avise et invite à présenter une demande sur le deuxième volet... etc.

A partir des premiers mois de l'année 2019 (toujours dans notre exemple), Alberta a ajouté le volet 5 de l'Entrée Express, et c'est bien le volet qui nous intéresse ici.

Revenons à notre amie Khadidja :

- 29 ans
- 4 années d'expérience professionnelle en administration (CNP 13100)
- Licence en informatique
- Bonne maîtrise du français

Décortiquons le profil :

Entrée Express a une préférence pour les jeunes candidats de 20-29 ans, Khadidja en fait partie. Et puisque Alberta est l'une des provinces fondatrices de ce système fédérale, elle devrait aussi avoir une préférence pour les vingtenaires.

Alberta voudrait aussi avoir de la main-d'œuvre en administration, l'expérience professionnelle de notre amie est en demande à cette province.

Le domaine d'études n'est pas demandé en Entrée Express, une licence en astronomie et une autre en arts plastiques auront les mêmes points. Cependant, le domaine d'études peut jouer à notre faveur s'il est considéré comme fiable et prometteur à l'économie provinciale. Le domaine de l'informatique est donc très en demande ces dernières années.

Enfin, on ne peut pas travailler au Canada sans maîtriser l'une des langues officielles du pays. En effet, maîtriser l'anglais est BON. Maîtriser le français est TRÈS BON. Maîtriser les deux langues est EXCELLENT. Notre amie est excellente en français, et puisqu'elle vivra et travaillera et étudiera en anglais, elle sera dans l'obligation de l'apprendre et de l'améliorer à son rythme. Elle sera donc bilingue dans quelques jours ou mois. En fait, il est facile d'apprendre le chinois en Chine qu'en Italie, vous l'aviez bien compris !

*Et alors ?*

Alberta, qui aime les jeunes francophones, diplômés et qui ont de l'expérience dans un secteur d'activité en demande, DOIT absolument envoyer une NOI (Notification d'intérêt) à Khadidja pour l'inviter à déposer une demande de nomination provinciale (Résidence permanente en Alberta) avant qu'elle reçoive d'autres NOI d'autres provinces. C'est une question de qui invite le meilleur et qui l'accueillera chez lui. Autrement dit, si Alberta et Ontario s'intéressent toutes les deux au profil de notre amie, elle aura la chance de choisir la province qu'elle veut. Si elle choisit Alberta, tant pis pour l'Ontario, elle vient de rater une candidate excellente pour l'évolution et la prospérité de l'économie.

Après avoir reçu la NOI provinciale de l'Alberta, Khadidja oublie TEMPORAIREMENT le système Entrée Express et participe dans le volet propice de la province. Au bout de quelques jours (30-45 jours), elle obtiendra la nomination provinciale et les 600 points s'ajoutent de manière automatique après qu'elle accepte cette nomination dans son compte CléGC. Elle aura donc 1008 points au lieu de 408, ce qui lui assure la réception d'une IPD lors du prochain tirage fédéral (elle peut avoir moins, genre 993)



## **Etape 6 : Attendez le tirage fédéral**



Eh bien, celui-ci est frustrant !

Pour être choisi dans le bassin et être invité à présenter une demande, vous devez avoir obtenu l'une des notes les plus élevées lorsque l'IRCC procède aux rondes d'invitations. Si vous êtes invité, vous pouvez présenter une demande de résidence permanente.

IRCC effectue des tirages tous les mois (généralement 2 par mois tous les mercredis avant la pandémie de la COVID-19).

[Voici le lien](#) pour voir le dernier tirage. Vous pouvez aussi vérifier les dernières nouvelles liées à l'immigration au Canada sur [notre site web](#). On y met toujours des informations sur les différents types d'extractions fédérales.

C'est aussi l'occasion de vous dire que vous pouvez poser des questions sur n'importe quel système ou point ambigu sur l'immigration. On a un [blog](#) et des modérateurs qui peuvent vous aider avec plaisir.

Si vous avez un score inférieur à 400 ou quelle que soit la moyenne des 4 derniers tirages, vous devriez envisager de faire quelque chose pour améliorer votre SCG.

1. Vérifiez certaines des méthodes que j'ai répertoriées à l'étape 4.
2. Optez pour le sous-volet de Compétence linguistique en français (il suffit d'avoir NCLC7 en français comme première langue pour pouvoir y être candidat, automatiquement).

# Medy Zeus

## **Etape 7 : Invitation à présenter une demande**

### **De quoi s'agit-il et que faire ensuite ?**

*Youpiiii !*

Il y a eu une extraction d'IRCC et vous l'avez eue cette fameuse IPD. Vous obtiendrez un message dans votre profil "dans la section des messages" dans les **24 heures** suivant l'annonce du tirage avec un sujet « Invitation à présenter une demande » ou en anglais « Invitation To Apply ».

Cette étape est la plus courte et la 2ème étape la plus heureuse de l'ensemble du processus de RP (la plus heureuse de toutes les étapes c'est quand vous aurez votre RP en main !).

### **Acceptation / Rejet / Expiration**

Il existe trois scénarios que chaque candidat Entrée Express doit noter :

- **Si vous souhaitez donner suite à l'IPD** : vous devez remplir et soumettre votre demande complète de résidence permanente dans les 60 jours civils suivant la date de l'IPD. Nous vous recommandons de commencer vos démarches dès que possible et de ne pas attendre les derniers jours, notamment afin de prévoir suffisamment de temps pour réunir les documents requis et faire face à d'éventuels problèmes techniques.
- **Si vous souhaitez refuser l'IPD** : vous pouvez refuser l'invitation directement dans votre compte sécurisé d'IRCC. Votre profil sera alors remis dans le bassin d'Entrée express et pourra être pris en considération lors de futures rondes d'invitations, à condition que vous soyez toujours admissible. Le fait de refuser une invitation n'a pas d'incidence négative sur vos chances de recevoir une nouvelle invitation. Toutefois, **une nouvelle invitation n'est pas garantie**.
- **Si vous ne faites rien** : si vous ne refusez pas l'IPD et que vous ne soumettez pas votre demande de résidence permanente dans le délai de 60 jours, l'invitation expirera et votre profil sera retiré du bassin d'Entrée express. Si vous souhaitez participer à de futures rondes d'invitations, vous devrez alors créer et soumettre un nouveau profil d'Entrée express, satisfaire aux critères d'admissibilité et être de nouveau accepté dans le bassin.

### **Après l'Invitation à Présenter une Demande (IPD)**

En acceptant votre IPD, vous serez invité à remplir d'autres formulaires. La plupart d'entre eux sont assez similaires à ceux que vous avez déjà soumis pour votre profil Entrée Express. Toutefois, il vous sera demandé de fournir plus de détails.

Par exemple, il vous sera demandé de fournir votre historique d'adresses ET votre historique de voyage pour les 10 dernières années (ou à partir de votre 18<sup>ème</sup> anniversaire). Cela pourrait être assez difficile pour ceux qui voyagent beaucoup.

Les formulaires concernant vos adresses ou votre historique de voyage comporte au maximum 30 entrées. Si vous pensez avoir voyagé ou changé d'adresse plus de 30 fois au cours des 10 dernières années (ou à partir de votre 18e anniversaire), vous devez rédiger une **Lettre Explicative** avec un tableau retraçant toutes ces informations, que vous pouvez ensuite téléverser (terme IRCCique) dans le système avec vos documents justificatifs.

Une fois vos formulaires remplis, une page avec la liste de contrôle des documents personnalisée sera créée et vous permettra de téléverser tous les documents nécessaires demandés par IRCC.



## Etape 8 : Préparez le(s) certificat(s) de police

Vous avez reçu votre IPD (Invitation à Présenter une Demande). Commençons alors à réunir tous les documents requis en fonction de ce que vous avez mis comme informations lors de la création de votre profil, en commençant par le certificat d'autorisation de police.

Un certificat de police (Casier judiciaire en Algérie) est une déclaration indiquant que vous n'avez pas d'historique criminel. Ce casier aidera le gouvernement canadien à déterminer si le requérant et son conjoint (s'il y a lieu) ne présentent aucun danger sur les Canadiens.

Dans certains pays, ce document doit être le premier qu'un candidat devrait essayer d'avoir, car selon le pays dans lequel vous vivez, obtenir ce papier peut prendre jusqu'à 6 semaines alors que vous n'avez que 8 semaines pour accepter l'IPD et téléverser tous les documents requis. Heureusement pour les Algériens, ce document pourrait prendre maximum 3 jours pour être extrait. Quant aux marocains, vous devez demander plutôt la fiche anthropométrique : le casier judiciaire n'est généralement pas accepté.

Voici la liste officielle de tous les crimes qui peuvent vous interdire d'entrer au territoire du Canada ([Cliquez ici](#)).

### **Qui en a besoin ?**

Toute personne âgée de 18 ans ou plus **DOIT** joindre un casier judiciaire à la liste des documents requis par l'IRCC. Si vous avez un enfant à charge âgé moins de 18 ans qui vous accompagne, il peut ne pas avoir besoin d'un certificat de police dans la plupart des pays, mais cette règle peut tout de même varier selon le pays.

#### **Conseil important pour gagner du temps !**

Vous pouvez obtenir un casier judiciaire avant l'IPD dans la plupart des pays. Cependant, notez bien que le Certificat de Police a une expiration de 3-6 mois (3 mois en Algérie) - vous devez donc faire attention à ne pas l'obtenir avant votre invitation au moment que les autres documents ne sont pas encore prêts.

Aussi, vous **DEVEZ** avoir un certificat de police de tous les pays où vous vivez ou viviez depuis plus de 6 mois sans interruption.

Donc, si vous avez étudié ou travaillé à l'étranger pendant 6 mois ou plus **SANS INTERRUPTION**, vous devrez savoir comment obtenir un certificat de police du pays en question, et ce avant la réception de votre IPD. Ne vous inquiétez pas, je ne vous laisse jamais

tomber ! [Cliquez ici](#) pour savoir comment demander votre casier judiciaire de n'importe quel pays.

**SANS INTERRUPTION** ? je veux dire par là qu'il faut rester 180 jours consécutifs dans un pays pour être obligé de demander un casier judiciaire. Si vous y êtes restés 178 jours, l'avez quitté le 179<sup>ème</sup> jour, puis y êtes revenus le 181<sup>ème</sup> jour, vous n'êtes pas tenu à demander un certificat de police car on a bien dit **SANS INTERRUPTION**.

**Conseil très important**

Si vous avez une infraction, un jugement ou un crime inscrit sur votre certificat de police, **ne le cachez pas dans votre demande.**

Les données sur la criminalité sont partagées entre la plupart des pays et le gouvernement canadien ne vous croira pas sur parole ! **ILS VÉRIFIERONT PROFONDEMENT !** Et s'ils se rendent compte que vous avez menti vous serez banni pendant 5 ans ou à VIE.

En plus, quand vous voudrez obtenir un visa pour n'importe quel pays, il vous sera difficile d'expliquer la raison du déclin de la RP au Canada !

Medy Zeus

## A quoi ce certificat de police ressemble-t-il ?

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**كشف الأحكام بعقوبات سائلة للحرية الصادرة من الجهات القضائية**  
**لجمهورية الجزائرية عن جنائية أو جنحة**

**وزارة العدل**

بطاقة رقم 3  
 صالحة لمدة 3 أشهر

كشف للأحكام السابقة و الحالة المدنية للأمر، ذكره حسب البطاقات  
 لقائمة السوابق القضائية بكتابة:

الخاصة بالمذعر (5):  
 أين (5):  
 المولود (5) في:  
 الموطن:  
 المهنة:  
 الحالة العائلية:

الجنسية:  
 رقم عقد الميلاد:

| ملاحظات                                               | طبيعة العلم | طبيعة الجريمة | التهمة | تاريخ الملاحظات | طبيعة ومدة العقوبات |     |         | تاريخ الأحكام | مجلس القضاء أو المحكمة التي أصدرت الحكم |
|-------------------------------------------------------|-------------|---------------|--------|-----------------|---------------------|-----|---------|---------------|-----------------------------------------|
|                                                       |             |               |        |                 | غرامة               | يوم | سنة شهر |               |                                         |
| اطلع عليه بالتبليغ<br>من قبل الجمهورية / النائب العام |             |               |        |                 |                     |     |         |               |                                         |

مطابق للأصل

تاريخ: 2019/11/12  
 من: السيد: أسماء الضيف

## **Etape 9 : Faites votre examen médical**



L'une des raisons pour lesquelles nous voulons tous être au Canada est le bon système de santé presque gratuit. Cependant, vous devez franchir cette étape importante avant d'avoir l'approbation de vous y installer.

Il y a 3 raisons possibles **d'interdiction d'entrer au territoire** :

1. Danger pour la santé publique (maladies transmissibles comme la tuberculose, VIH,...)
2. Danger pour la sécurité publique (généralement lié à la santé mentale)
3. Demande et besoin excessif de services de santé ou de services sociaux (comme une maladie rénale préexistante nécessitant une dialyse hebdomadaire, etc.)

Plus de détails sur l'inadmissibilité [ici](#).

### **Comment pouvez-vous passer la visite médicale (VM) ?**

Vous devez prendre un rendez-vous dans un établissement médical désigné par IRCC uniquement. Retrouvez la liste [ici](#) en sélectionnant le pays où vous voudrez passer la VM.

1. Appelez-les et prenez un rendez-vous avec les détails des documents dont ils ont besoin pour votre examen médical (Généralement le passeport uniquement)
2. Si vous avez un problème de santé préexistant ou avez subi une intervention chirurgicale majeure, emportez les rapports médicaux avec vous. Cela vous évitera beaucoup de problèmes !
3. Allez au centre médical et payez les frais.
4. Pour les femmes enceintes, il est très déconseillé de passer la VM durant le premier trimestre de la grossesse à cause des rayons de la radio thoracique qui peuvent présenter un risque pour le bébé. Il y a deux solutions pour ce faire : **1-** Le médecin peut leur faire porter un gilet de plomb à partir du 4<sup>ème</sup> mois de la grosse ou **2-** elles n'ont qu'à [télécharger ce formulaire](#), l'apporter au médecin désigné par IRCC pour que ce dernier acceptera leurs demandes sans VM à condition qu'elles la passent après l'accouchement.
5. Les enfants ne sont pas concernés par la radio thoracique.

## Qu'est-ce qu'il y a dans le test ?



Les tests comprennent un examen physique général, un test oculaire, un test d'urine, la tension artérielle, la taille, le poids, le test sanguin, la radiographie thoracique.

Pour les enfants, c'est juste le poids et l'examen physique général dans la plupart des cas.

## Que faites-vous ensuite ?

Une fois c'est fait, le médecin vous fait parvenir **une feuille d'information médicale** que vous devrez télécharger (uploader) dans la case « Examen médical préalable » avec votre demande de RP (plus de détails à **l'étape 12**).

**REMARQUE :** Votre rapport médical sera envoyé directement à IRCC - vous ne l'obtiendrez pas.

### **Important**

Ne faites pas votre examen médical avant la réception d'une IPD. Les examens médicaux sont valides pour **1 an seulement**, ce qui signifie que si vous avez fait votre examen médical le 15 avril 2026, vous devrez atterrir au Canada avant le 15 avril 2027 ou bien votre examen médical expirera et vous devrez refaire le test médical. L'examen médical prend une journée, alors mieux vaut le faire lorsque vous avez tous les autres documents en place pour maximiser sa validité !

# Medy Zeus

Maintenant, voici à quoi ressemble la feuille d'information que vous devrez soumettre :







**Feuille d'information**

Date de la visite: 11 nov

| Renseignements personnels sur le client | Renseignements sur l'identité du client |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Nom de famille:                         | Pièce d'identité présentée:             |
| Prénoms:                                | Numéro de la pièce d'identité:          |
| Sexe:                                   | Pays émetteur:                          |
| Date de naissance:                      | Date de délivrance:                     |
| Pays de naissance:                      | Date d'expiration:                      |
|                                         | Source:                                 |

**Renseignements sur le visa du client**

EMR:  
Type d'examen médical en début de processus

**Instructions au client**

Cette fiche de renseignements précise le statut des examens médicaux aux fins d'immigration que vous avez passés dans une clinique utilisant eMedical.

Remarque : le statut d'un examen individuel n'apparaîtra comme étant « complet » dans la liste des examens ci-dessous tant que votre dossier ne sera pas transmis à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Cela pourrait se produire uniquement lorsque tous les résultats seront finalisés, après votre départ de la clinique.

# Medy Zeus

## Etape 10 : Preuve de l'expérience de travail



Malheureusement, celui-ci mène beaucoup de gens tout droit au refus. Je vais essayer de dissiper la confusion et de vous simplifier la tâche.

Vous avez besoin **d'un ensemble de documents** pour prouver chaque expérience professionnelle et pour valider et confirmer que vous répondez aux exigences. Aussi, **vous pouvez les obtenir avant l'IPD pour gagner du temps.**

Les documents suivants sont obligatoires pour chaque expérience de travail **déclarée** :

- **Une lettre de référence ou d'expérience de l'employeur**, qui :
  - Doit être un document officiel imprimé sur du papier à en-tête de l'entreprise. Il doit inclure votre nom, les coordonnées de l'entreprise [adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail], ainsi que le nom, le titre et la signature du supérieur, directeur ou du responsable du personnel de l'entreprise)
  - Doit indiquer tous les postes occupés pendant votre emploi dans l'entreprise et doit inclure aussi les détails suivants : titre du poste, tâches et responsabilités, statut du poste (si emploi actuel), dates de travail pour l'entreprise, nombre d'heures de travail par semaine et salaire annuel ou mensuel plus les avantages sociaux.
- Si vous êtes un **travailleur indépendant**, déposez les statuts ou toute autre preuve de propriété d'entreprise (Registre de commerce, acte de possession... etc), la preuve du revenu d'un travail indépendant (impôts, chiffres d'affaires... etc) et la documentation de tiers indiquant le service fourni ainsi que les détails de paiement (les bons de paiement et de commandes, les contrats de prestations de services... etc). Si vous pouvez trouver votre emploi bien expliqué sur le journal officiel de la république, mettez ce document bien traduit aussi.

Le manque d'une lettre d'expérience appropriée est l'une des principales raisons du refus de visa - revenez donc à la page précédente et assurez-vous que votre lettre contient **TOUTES** les informations que j'ai mises sans exception.

En plus, vos tâches professionnelles doivent correspondre à votre CNP ([vérifiez votre CNP ici](#)). Ne vous contentez pas de copier et coller les MÊMES tâches du site Web d'IRCC dans votre lettre de référence professionnelle, mais essayez de mettre votre touche, changer la synthèse des phrases pour garder l'essentiel. En fait, et c'est très important, les tâches que vous écrivez sur la lettre de référence doivent être à environ 51% (plus c'est haut, le mieux c'est) similaires à celles de votre CNP. 

## Que faire si mon employeur refuse de me fournir la lettre ?

Oups, votre employeur est méchant ?

Tout d'abord, écrivez une lettre officielle ou un message électronique à votre employeur et envoyez des rappels de temps en temps si vous n'obtenez pas de réponse. Le mieux est de leur demander de vous expliquer **par écrit** pourquoi ils ne peuvent pas produire ce type de document pour vous (c'est votre droit administratif).

Cette lettre obtenue de votre employeur est la meilleure preuve que vous avez fait de votre mieux pour l'avoir, et le fait d'avoir l'avis de refus par écrit vous permettrait de joindre le courrier de suivi à votre demande et de renforcer le dossier.

Puis, rassemblez autant de preuves de travail que possible :

- Fiche de poste
- Attestation de travail ordinaire
- Lettre de recommandation d'un pair de votre entreprise
- Fiches de paie
- Relevés bancaires mettant en évidence le transfert de salaire, s'il y a lieu
- Lettre d'embauche, lettre de promotion, lettre de démission, contrat CDI ou CDD
- ... En deux mots, mettez tout ce à quoi vous pouvez penser !

En fait, plus vous collectez de preuves, plus vous avez de chances de franchir cette étape. Cependant, en l'absence de **la lettre de référence professionnelle**, il n'y a vraiment aucune garantie. Cela devrait donc être le dernier recours absolu.

# Medy Zeus

## Exemple de la lettre de référence professionnelle

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère De L'éducation Nationale

Direction de l'éducation de la wilaya de

Etablissement :

24

### Attestation Administrative

Le Directeur

Article que

Monsieur :

Ne le

1

Diploids de

A exercé ces fonctions dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle (CIP) auprès de : la Direction de l'éducation de la wilaya de [redacted] l'établissement sus indiquée en qualité :  
De : Assistant Administratif Principal

Parmi les emplois et services professionnels que doit exercer l'employé dans ce poste

- Procéder aux divers travaux bureautiques.
- Mener des enquêtes administratives et préparer les rapports nécessaires pour enquêter sur les dossiers.
- Effectuer les tâches de réception, classification, comptabilité, gestion du planning d'administration, travailler dans divers programmes sur ordinateur, préparer des fichiers, faire de la recherche documentaire, encadrer des équipes, etc.
- Ouverture, classification et distribution du courrier postal et des messages électroniques ainsi que des documents et des rapports reçus, confirmation de la réception des informations à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement en respectant le calendrier requis pour le processus.
- Établir les procès de réunions, des séminaires et les organiser.
- L'implémentation d'un système manuel et électronique pour contrôler l'information et l'accessibilité.
- Réduction et mise en œuvre des conditions et des méthodes de travail bureautique.

L'employé possédant une grande connaissance et des compétences en gestion, un fort contrôle dans le traitement de l'information sur ordinateur et une forte relation avec le personnel de l'établissement ayant une expérience professionnelle de plus d'un an, un engagement pour le timing et la régularité au travail a effectué les tâches mentionnées ci-dessus et plus sur un horaire estimé à 35 heures par semaine et ce à compter du 2 mars 2012 jusqu'au 30 septembre 2016. Il perçoit un salaire mensuel de [REDACTED] \$DD accordé par [REDACTED] [REDACTED] intéressé dans la même agence, dans le cadre de contrats d'insertion professionnelle (CIP) sous le numéro [REDACTED].

### Constantine le

### Le directeur

Signature Unusable

Suit un sceau rond portant les mentions suivantes:

Environ

@ gmail.com

N° Téléphone : 00

## Etape 11 : Preuve de fonds



Primo, IRCC ne vous demande pas d'avoir cette grosse somme d'argent (pour la plupart des gens) pour vous bloquer et vous faire oublier votre projet d'immigration. En fait, c'est bizarre comme les gens prennent ce critère à la légère ! Le gouvernement fédéral veut plutôt s'assurer que vous avez suffisamment de fonds pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille durant les 6 premiers mois où vous cherchez un emploi. Autrement dit, le gouvernement canadien ne vous met dans le pétrin mais il veut juste être sûr que vous avez de quoi manger, vous vêtir, vous soigner, vous détendre, louer un abri, vous déplacer... etc.

Du coup, il n'est pas acceptable de :

- Prendre un prêt auprès de la banque et le montrer comme preuve de fonds.
- Prendre n'importe quelle sorte d'argent de quiconque (tierce personne) que devoir le rembourser plus tard.

### De combien d'argent ai-je besoin ?

Cela dépend du nombre de membres de votre famille qui **vous accompagnent, ou PAS.**

| Nombre de membres de la famille                                    | Fonds requis (en dollars canadiens) |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1                                                                  | 15 263 \$                           |
| 2                                                                  | 19 001 \$                           |
| 3                                                                  | 23 360 \$                           |
| 4                                                                  | 28 362 \$                           |
| 5                                                                  | 32 168 \$                           |
| 6                                                                  | 36 280 \$                           |
| 7                                                                  | 40 392 \$                           |
| Si plus de 7 personnes, pour chaque personne additionnelle ajoutée | 4 112 \$                            |

Essayez d'avoir plus de **1 000\$** des fonds requis pour éviter que les fonds soient insuffisants le jour de dépôt de la demande. Par exemple, si vous êtes célibataire, vous devrez avoir **15 263\$** en compte. Essayez donc d'avoir **14 000\$** ou plus pour être sûr que vous avez les fonds exigés même pour une date ultérieure.

Aussi, il est acceptable d'avoir les fonds en n'importe quelle devise autre que le dollar canadien. [Visitez notre site web](#) pour savoir combien vous devez mettre en devise étrangère.

## Qui n'a pas besoin d'une preuve de fonds ?

Vous êtes exempté d'avoir les fonds si vous déposez une demande de RP dans la catégorie de l'expérience canadienne (CEC),

Votre compte peut être soit **bloqué** (y mettre de l'argent sans ajouter ni en retirer un sou) ou **mobile** (faire des transactions et des opérations bancaires sans toucher aux fonds exigés).

IRCC exige que les fonds soient présents dans votre compte pendant 6 mois avant l'accusé de réception de votre demande de RP. Si vous avez de quoi justifier la source et la provenance de ces fonds, faites-le même s'il ne vous est pas demandé, ça donnera plus de crédibilité à votre demande.

Si les fonds ont moins de 6 mois de disponibilité, vous DEVRIEZ fournir la source des fonds. Par exemple, si vous avez pris l'argent de vos parents quelques jours avant la réception de votre demande de RP par IRCC, vous devriez obtenir un acte de don légalisé auprès de la municipalité pour vous assurer que le montant est libre de toute responsabilité et que vous n'avez pas besoin de le rembourser plus tard.

Pour un couple, les fonds doivent idéalement se trouver sur le compte du requérant principal. Cependant, si votre conjoint(e) a les fonds, il/elle vous suffit d'avoir une lettre signée par le conjoint(e) et une procuration notariale vous donnant accès aux fonds de son compte. Autre alternative plus certaine ? C'est d'avoir ce qu'on appelle un compte joint ! Parlez à votre banquier pour en savoir davantage.

## Quel est le format de la lettre de la preuve de fonds ?

Attention ! Plusieurs demandes ont été refusées à cause de ce document parce qu'il manque des informations et des exigences de l'IRCC.

N'oubliez pas que vous devez déposer DEUX documents pour prouver votre capacité financière : **La lettre bancaire et le relevé des transactions bancaires de 6 mois.**

La lettre bancaire (Attestation de solde) doit inclure les informations suivantes :

- Être imprimée sur le papier à en-tête de l'institution financière
- Inclure leurs coordonnées (adresse, numéro de téléphone et adresse mail)
- Inclure votre nom complet

- Répertorier les dettes telles que les dettes de carte de crédit et les prêts
- Inclure :
  - Numéro de compte
  - Date à laquelle votre compte a été ouvert
  - Solde actuel de votre compte
  - Solde moyen des 6 derniers mois

### Qu'est-ce qu'une attestation de don et qui en a besoin ?

Il existe beaucoup de candidats qui n'avaient ou n'ont pas le montant exigé de **15263\$-40392\$**. C'est d'ailleurs le seul critère auquel ils trouvent des difficultés pour réussir. Et c'est pour cela qu'ils se mettent à emprunter de l'argent de leurs amis, leurs proches et leurs familles.

Pour faire simple, si les fonds datent de moins de 6 mois, vous devez prouver qu'ils sont offerts comme un cadeau et que vous n'êtes pas tenus à les rembourser. C'est ce qu'une attestation de don veut dire.

#### Attestation de don

Je soussigné(e), Monsieur/Madame .....

Né(e) le : ..... à : .....

Demeurant à l'adresse .....

Commune ..... Pays .....

Déclare avoir fait un don d'une somme d'argent d'un montant de ..... Dinars Algériens, l'équivalent de ..... dollars canadiens par virement dans un compte bancaire en faveur de mon(ma) fils/fille/sœur/frère .....

Né(e) le : ..... à .....

demeurant à ..... pays .....

Afin de l'aider à bien s'installer au Canada pendant les 3 premiers mois à partir de la date de son arrivée :

Signature .....

N° de Tél : .....

00213xXxXxXxXx

## **Et si la banque refuse de me faire parvenir la lettre ?**

Malheureusement, le document dont on a parlé est obligatoire, vous n'avez aucune chance de réussir sans ce bout de papier.

Combattez-vous jusqu'à ce que vous l'obteniez. Si vos efforts n'apportent pas de bons résultats, changez de banque, ça se fait en une journée. Ne laissez pas un « simple » employé de cette banque vous démoraliser et vous bousiller. C'est votre avenir, pensez à vos enfants, pensez à votre prochaine vie !

Faites tout ce que vous voulez pour l'avoir, mais enfin vous devrez l'avoir, c'est l'essentiel et tant pis pour eux s'ils se sentent menacés !

### **Conseil aux Algériens !**

Choisissez une banque internationale (BNP Paribas, Société Générale...) au lieu d'une banque nationale (BDL, BNA, BEA,...). Le personnel des banques étrangères sont largement plus souples et connaisseurs que celui des banques nationales.

# Medy Zeus

## **Etape 12 : Remplissez la demande et téléversez les documents**



Après avoir réuni tous les documents qui vous ont été demandés et dont vous avez besoin, il est temps d'accéder à votre profil, remplir la demande et soumettre (envoyer) les documents.

Vous devez faire 2 choses :

1. **Remplissez la demande** divisée en quelques sections, comme les détails personnels, les antécédents de voyage, les antécédents professionnels, les antécédents scolaires, etc. Vous devez le faire séparément pour vous, votre conjoint et toute autre personne à charge.
2. En fonction des informations mises dans votre demande, IRCC établira automatiquement **la liste des documents que vous devez soumettre**.
  - Créez un seul PDF de tous les documents individuels. Par exemple, dans la section Education - créez un seul PDF pour vos diplômes, feuilles de résultats, rapport EDE et test de langue.  
Je vous conseille d'utiliser [un outil en ligne pour fusionner des documents](#) ou de télécharger le logiciel [PDF Creator](#) (sinon Adobe Reader Pro)
  - Lisez très attentivement les instructions (mentionnées à côté de chaque demande de document en forme de point d'interrogation) et faites exactement ce qui est nécessaire - NE ZAPPEZ AUCUNE INSTRUCTION.

### **Conseils**

- Mettez le rapport de votre évaluation des diplômes d'études et l'attestation de réussite au test de langue dans la case ETUDES. Si vous ne le faites pas, IRCC vous enverra un message vous demandant d'envoyer ces documents, ce qui vous fait perdre un temps précieux durant le traitement de votre demande.
- Le volume maximal du fichier que vous pouvez téléverser est de 4Mo. Assurez-vous de fusionner toutes les pages de vos documents en un seul fichier à l'aide des outils susmentionnés.
- Pour le passeport, téléversez UNIQUEMENT votre passeport valide ainsi que tous les tampons d'entrée et sortie du pays et les visas apposés. Ne téléversez pas l'ancien passeport.
- Ecrivez un sommaire pour faciliter la tâche à l'agent de mieux comprendre vos documents.
- [Rédigez une bonne lettre d'explication](#) si vous voulez parler d'un point « **ambigu** » dans les documents de votre demande.

## Qu'est-ce qu'une lettre d'explication et qui en a besoin ?

Il y a une section dans votre liste de documents intitulée « **Renseignements sur le client** » où IRCC vous permettra de télécharger une lettre expliquant des éléments ambigus dans votre demande.

Par exemple, votre employeur ne vous fournit pas la lettre de référence professionnelle, cette lettre explicative simplifierait efficacement le point de vue de l'agent d'IRCC sur votre demande.

Je vous invite à rédiger une lettre explicative dans le cas où :

- Votre employeur ne vous a pas fourni une lettre de référence professionnelle
- Vous avez déclaré des voyages antérieurs avec votre ancien passeport
- Vous, en tant que femme enceinte, n'avez pas fait la radio thoracique
- Vous avez eu les fonds requis de la part d'un membre de votre famille
- Vous avez oublié une date d'une activité pendant les dix dernières années
- ... TOUT CE QUI N'EST PAS CLAIR ET NECESSITE UNE EXPLICATION DE VOTRE PART.
- ... LA LETTRE D'EXPLICATION NE REMPLACE PAS UN DOCUMENT MANQUANT

## Il est temps de payer. Quand et combien ?

Maintenant que vous êtes sûr et certain de votre candidature et que vous avez correctement soumis les documents, il est grand temps de payer **PAR CARTE BANCAIRE !** Combien ?

**Frais du traitement de la demande === 990\$CAN**

**Frais relatifs à la demande de RP (FDRP) === 600\$CAN**

**La collecte de la biométrie === 85\$CAN**

**Total === 1675\$CAN**

Si vous êtes marié(e), multipliez les frais totaux par **2**. Si vous avez des enfants, ajoutez **260\$CAN** par enfant. Lors du remplissage des informations de la demande, il vous sera demandé si vous souhaitez payer les FDRP ainsi que les frais du traitement de la demande **ENSEMBLE**. Vous pouvez choisir « **NON** ».

Si vous choisissez « Non », vous pourrez payer **600 \$CAN** par candidat plus tard. Le seul inconvénient est que cela peut retarder votre demande d'un jour à une semaine maximum.

Une fois que vous avez effectué le paiement ; vous recevrez un accusé de réception (connu sous le nom de **AOR**) dans la boîte de message de votre profil dans les **24 heures** qui suivent. Ne paniquez pas si vous ne l'obtenez pas immédiatement !



# Medy Zeus

### Etape 13 : **Examen médical réussi et Biométrie**



Maintenant que vous avez envoyé votre demande, la balle est dans le camp d'IRCC et tout ce que vous pouvez faire est **d'attendre et d'espérer recevoir votre RP** dans le délai de 6 mois (à compter de la date de l'AOR).

Dans la plupart des cas, la première chose qui se produirait est le **MEP** (Medical Exam Passed). Cela se produit généralement 15 à 45 jours après l'AOR.

Vous recevrez un message sur votre adresse électronique liée à votre compte IRCC. En vous connectant sur votre CléGC, vous trouverez le profil « Mis à jour ».

Si vous échouez à l'examen médical, vous en saurez la raison et vous aurez toujours la possibilité de soumettre des rapports supplémentaires ou de corriger ce qui ne va pas chez vous. S'il s'agit d'une maladie grave, la demande peut être rejetée.

La prochaine étape est de recevoir une demande (notification) de biométrie. Cela se produit généralement 2 à 15 jours après le MEP.

Vous recevez aussi un mail vous disant que vous venez de recevoir un message dans votre compte IRCC. Vous trouverez une « Lettre de demande biométrique » dedans après vous y être connecté.

# Medy Zeus

## Etape 14 : Planifiez un rendez-vous biométrique

Une fois que vous aurez reçu une lettre de demande biométrique, vous devrez prendre un rendez-vous sur le portail du CRDV le plus proche. Réunissez les documents dont ils ont besoin (passeport et lettre de demande).

Le bureau de visa (VFS Global en Algérie par exemple) collectera vos empreintes et vous prendra en photo. Si vous avez une grosse barbe de « hipster », assurez-vous de la raser avant de vous présenter au CRDV.

Voici à quoi ressemble le type de message que vous devrez recevoir dans votre compte.

| Messages au sujet de votre demande                                    |                                             |                      |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|
| Rechercher : <input type="text"/>                                     | Affichage de l'élément 1 à 4 sur 4 éléments | Afficher 10 éléments |
| Objet ↕                                                               | Date d'envoi ↓                              | Date de lecture ↕    |
| <a href="#">Lettre de demande</a>                                     | 27 janvier 2020                             | 27 janvier 2020      |
| <a href="#">Lettre de demande biométrique</a>                         | 2 janvier 2020                              | 2 janvier 2020       |
| <a href="#">Accusé de réception - Demande de résidence permanente</a> | 8 décembre 2019                             | 8 décembre 2019      |
| <a href="#">Confirmation de transmission de la demande en ligne</a>   | 8 décembre 2019                             | 8 décembre 2019      |

Après la collecte de la biométrie, vous recevrez une mise à jour de statut avec votre numéro biométrique et sa validité (12 mois). Cela arrive généralement dans les 48 heures.

Au cours des 6 mois de traitement, vous recevrez de nombreuses mises à jour (généralement appelées mises à jour fantômes « Ghost Update ») où vous voyez que votre demande est mise à jour, mais quand vous y accédez, vous ne trouvez rien du tout. Puis, quand vous vous reconnectez vous voyez que la demande est de nouveau « soumise ». A noter que vous ne recevez aucun courriel pour ce fait, il est donc primordial de vous connecter tous les jours pour ne pas les rater.

### Que cache un Ghost Update ?

Cette mise à jour fantôme veut dire que :

- Un agent d'immigration vient de finir une étape de traitement et va bientôt commencer une nouvelle étape, OU
- Un agent est sur le point de vous demander d'autres documents (ADR), OU
- Toutes les étapes du traitement sont achevées et la décision finale va bientôt venir.

Enfin, si vous voulez savoir comment on traite votre demande, [cliquez ici](#)

## **Etape 15 : Obtenez votre résidence permanente et soumettez votre passeport pour le visa immigrant**

80% des demandes sont traitées dans les 6 mois suivant le fameux AOR, mais il y a quelques demandes un peu plus compliquées qui peuvent prendre plus de temps !

Après tout, le traitement va terminer tôt ou tard. A partir de ce moment, vous allez être l'homme/femme le plus heureux au monde entier !

Vous recevrez un message électronique vous demandant de soumettre votre passeport au niveau du CRDV de votre pays. Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous cette fois. Si vous êtes septique, appelez et voyez s'il faut prendre des rendez-vous avant de faire 2000km pour rien. Certains candidats préfèrent envoyer leurs passeports via FastMail en payant les frais de service. C'est plus rapide, moins chère et pas fatigant.

Il faut compter de 5 à 30 jours pour récupérer votre visa IMMIGRANT et votre Confirmation de la Résidence Permanente (CoPR).

Et voilà, félicitations ! Vous êtes maintenant un(e) résident(e) permanent(e).

# Medy Zeus

## Investissement en temps et en argent tout au long du processus



| Etapas |                                                         | Frais (DZD et \$CAN) |                      |                      | Temps         | Temps total |
|--------|---------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------|-------------|
|        |                                                         | Célibataire          | Couple               | Couple + 1 enfant    |               |             |
| 1      | Suis-je admissible ?                                    | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 20 min.       |             |
| 2      | Evaluation des diplômes d'études                        | 256 \$CAN + 5500 DZD | 512\$CAN + 11000 DZD | 512\$CAN + 11000 DZD | 2 mois        | 3 mois      |
|        | Frais WES                                               | 256 \$CAN            | 512 \$CAN            | 512 \$CAN            |               |             |
|        | Certification des relevés de notes                      | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                |               |             |
|        | Envoi des documents                                     | 5500 DZD             | 11000 DZD            | 11000 DZD            |               |             |
| 3      | Tests de langues                                        |                      |                      |                      | 1-2 mois      |             |
|        | TEF Canada                                              | 48000 DZD            | 96000 DZD            | 96000 DZD            |               |             |
|        | TCF Canada                                              | 37000 DZD            | 74000 DZD            | 74000 DZD            |               |             |
|        | IELTS                                                   | 37000 DZD            | 74000 DZD            | 74000 DZD            |               |             |
| 4      | Calcul du SCG                                           | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 5 min.        |             |
| 5      | Création du profil EE                                   | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1-2 heures    |             |
| 6      | Attendre le tirage                                      | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1 - 12 mois   |             |
| 7      | Invitation à présenter une demande (IPD)                | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 24 heures     |             |
| 8      | Certificat de police                                    | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1 - 3 jours   | 1 mois      |
| 9      | Examen médical                                          |                      |                      |                      | 24 heures     |             |
| 10     | Preuve de l'expérience de travail                       | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1 semaine     |             |
| 11     | Preuve de fonds                                         | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1 semaine     |             |
| 12     | Téléversement des documents                             | 1675 \$CAN           | 3350 \$CAN           | 3610 \$CAN           | 24 heures     |             |
|        | Frais du traitement                                     | 990 \$CAN            | 1980 \$CAN           | 1980 \$CAN           |               |             |
|        | Frais de la DRP                                         | 600 \$CAN            | 1200 \$CAN           | 1460 \$CAN           |               |             |
|        | Frais de la biométrie                                   | 85 \$CAN             | 170 \$CAN            | 170 \$CAN            |               |             |
| 13     | Examen médical approuvé et notification de la biométrie | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 15 - 45 jours | 5 - 9 mois  |
| 14     | RDV de la biométrie                                     | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 1 - 3 jours   |             |
| 15     | PPR                                                     | 0 DZD                | 0 DZD                | 0 DZD                | 4 - 9 mois    |             |

## Principales raisons du rejet de votre demande



REFUS ! Oh qu'il est moche ce mot !

En fait, ces points sont extrêmement critiques pour votre demande. Bien que dans certains cas, le DRP ne soit pas « rejetée » et que des documents supplémentaires puissent vous être demandés (c'est ce qu'on appelle ADR dans le langage de l'immigration). Cependant, dans la plupart des cas, la demande sera rejetée pour l'un des raisons suivantes.

1. **Joindre des documents incorrects** : il y a des candidats qui ont été assez inattentifs d'avoir téléchargé la facture de l'électricité à la place d'un certificat de police ! S'il vous plaît, ne jouez pas avec votre avenir et votre vie, vérifiez plusieurs fois avant de cliquer sur le bouton « Soumettre » !
2. **Dépasser la date limite** : Après l'IPD, vous avez 60 jours (90 jours à partir du début de la pandémie) pour récupérer les documents et les téléverser, ne le dépassez pas, sinon IRCC pourrait rejeter votre demande. Aussi, si vous recevez une demande de documents supplémentaires (ADR) après l'AOR, respectez la date limite qu'IRCC vous donne... TOUJOURS !
3. **Fausse déclaration ou fraude**: IRCC va non seulement penser que vous avez menti, mais aussi décider que vous serez très interdit de postuler au Canada à jamais ! Cela signifie que, primo, vous allez dire au revoir à votre rêve de Canada, et secundo, vous aurez une note sur votre passeport qui posera des problèmes pour obtenir même un visa touristique dans la plupart des pays ! Un joli NON recto-verso comme on dit en Algérie !
4. **Interdiction de territoire pour raisons médicales** : c'est plus fort que vous, certes ! Mais si IRCC estime que votre état de santé présente un danger sur la société au Canada ou présente un fardeau excessif sur les services sociaux et de santé du Canada, la DRP peut être rejetée.
5. **Demande incomplète** : vous voulez un exemple pour mieux comprendre ? Plusieurs candidats oublient parfois de joindre un document primordial et nécessaire. Par exemple, ne pas joindre le rapport EDE lors du téléchargement des relevés de notes et des diplômes, ou oublier de télécharger toutes les pages du passeport avec des tampons et des visas... etc.
6. **Lettre de référence professionnelle** (c'est l'une des raisons les plus courantes) :
  - Les fonctions principales de votre poste ne correspondent pas à votre code CNP, ou n'inclut pas toutes les informations sur le salaire, temps plein/partiel (tous les points mentionnés à l'étape 10 ici),

- IRCC n'a pas été en mesure de vérifier votre emploi auprès de l'employeur ou il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur votre entreprise en ligne, une entreprise dont l'adresse n'est qu'un appartement, ou qui se trouve dans un quartier résidentiel... etc
  - Dans le cas où vous ne pouvez pas obtenir une lettre de référence de votre employeur ou si vous n'avez pas joint suffisamment de documents pour convaincre le l'agent qui traite vos documents liés à votre emploi, vous êtes ici à sa merci... Attendez juste des tonnes d'ADRs qui suivent !
7. **Preuve de fonds** : ça peut poser un problème si vous n'avez pas les fonds exigés dans le compte bancaire... Consultez l'étape **11** pour plus d'informations et les formats admissibles.
  8. **Échec de la vérification de la criminalité** : Votre DRP sera rejetée si vous avez une procédure pénale grave dans le pays de résidence ou tous les pays dans lesquels vous avez séjourné plus de 6 mois. Vous ne pouvez même pas « truquer » ces documents car IRCC a accès à la plupart des bases de données criminelles
  9. **Non-éligibilité** : échec à l'étape **1** essentiellement. Par exemple, vous n'avez pas **1** année d'expérience professionnelle au moins.

# Medy Zeus

## Et si j'obtiens un rejet ?



Oups ! Vous avez reçu un courriel du ministère de l'immigration vous communiquant un rejet? Donc..

***Vous avez commis l'une des 9 erreurs que***

***j'ai mentionnées dans la dernière section***

Il n'y a pas de processus « formel » et « clair » pour déposer un recours auprès de l'IRCC, la meilleure façon est d'envoyer un formulaire Web (Web Form) ([cliquez ici](#), sinon vous trouvez le lien du Web Form dans votre compte).

La raison du rejet sera clairement mentionnée dans la lettre de rejet et vous devrez faire une preuve infaillible afin d'avoir une chance de l'annuler et de rouvrir votre dossier !

***Vous voulez voir un exemple ? Allez à la page suivante !***

En effet, IRCC pourrait aussi commettre des erreurs. Après tout, ce sont des humains tout comme nous ! **Si** vous êtes sûrs que vous avez suivi toutes les directives et toutes les consignes de l'IRCC à la lettre, **si** vous avez une bonne raison de ne pas avoir pu obtenir l'un des documents ou **si** vous pensez que vous les avez soumis correctement au départ et que l'IRCC a fait une erreur (c'est probable), vous avez une belle chance pour déposer un recours et inciter l'IRCC à rouvrir votre demande !

### **Comment ?**

Ça dépendrait de votre cas ou du type de rejet que vous avez eu, et il n'y a aucun moyen de les aborder TOUS ici. Donc, si vous êtes coincé et ne savez pas quoi faire, il vaut mieux me contacter via [TikTok](#) pour trouver la bonne solution pour vous selon nos recherches approfondies sur le sujet. Vous pouvez également faire vos propres recherches sur [notre site web Medy Zeus](#), c'est ainsi que vous comprenez la plupart des techniques et des astuces qui concernent tout le processus de la demande de la résidence permanente au Canada.



***Le guide ultime  
pour immigrer au Canada***

**By : Medy Zeus**